

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1680 - 22 septembre 2000 - prix : 9F

# Référendum sur le quinquennat

**Le problème, ce n'est pas  
le mandat présidentiel,  
c'est le bulletin de paie!**

**Prix de l'essence :**

**Il faut taxer les profiteurs!**

M 6189 - 1680 - 9,00 F



**(p4)**

# SOMMAIRE

## Leur société

- 4 - Manifester pour taxer les profiteurs
  - La flambée des stock-options
- 5 - La loi contre l'exclusion
  - Dépenses de santé et société
- 7 - Au bonheur des actionnaires
  - Pantouflage, version PS
  - Peyrat-la-joie
- 10 - Le scandale de la précarité dans l'Éducation nationale
  - Un maître-auxiliaire licencié après 17 ans d'ancienneté
  - Trois mois de prison ferme pour José Bové
- 11 - Spéculation et profits pétroliers

## Dans les entreprises

- 11 - France Télécom - Bagnolet: succès des grévistes
- 12 - Lever - Haubourdin - Nord
  - Chèques Postaux - Orléans-La Source
  - Snecma - Corbeil
- 13 - Alstom Belfort
  - Hôpital d'Argenteuil

## Tribune

- 6 - L'essence de la gauche gouvernementale...

## Politiciens

- 6 - Jospin réfléchit à sa cote
  - Journée «sans voiture»

## Dans le monde

- 8 - Serbie: Milosevic et les élections du 24 septembre
  - Clique politico-mafieuse et intimidation politique
  - Belgique: un début de mobilisation des travailleurs contre la hausse des carburants
- 9 - Espagne: la politique répressive du parti populaire contre l'immigration
  - Autriche: l'Union européenne arrête la comédie des sanctions
- 16 - Philippines: guérillas et répression, rançon d'une situation coloniale
  - Le groupe Abu Sayyaf

## Il y a 20 ans

- 14 - Turquie, 12 septembre 1980: le coup d'État du général Evren

## Lire

- 15 - *Enfance, au féminin* de Taslima Nasreen
  - *Notre affaire à tous* de Eva Joly

# Mercredi 20 septembre, dans le cadre de la campagne officielle pour le référendum sur le quinquennat présidentiel, Lutte Ouvrière disposait de deux minutes et demie d'antenne sur France 2, France 3 et France Inter.

## Nous publions ci-après le texte de l'intervention faite par Arlette Laguiller pour Lutte Ouvrière.

Travailleuses, travailleurs, Eh bien oui, comme toujours, je m'adresse particulièrement à vous, ceux qui, en activité, au chômage ou à la retraite, produisent ou ont produit toutes les richesses qui font la fortune des autres.

Ceux qui ont décidé ce référendum inutile et coûteux osent nous dire que voter est un devoir alors que eux veulent faire déplacer plusieurs millions d'électeurs pour rien.

Il ne s'agit même pas de rendre un peu moins réactionnaire cette constitution de 1958, où le contrôle des députés sur le gouvernement est quasi inexistant et où le président peut dissoudre l'Assemblée à sa guise, méprisant le vote des électeurs, même si parfois cela se retourne contre lui.

Cinq ans ou sept ans, qu'est-ce que cela change alors que c'est en quelques mois qu'ils tournent le dos à leurs promesses?

Par contre, on ne nous demande pas de modifier la constitution qui protège le droit des grandes sociétés à appauvrir le pays.

Nous demande-t-on de modifier la constitution sur les privilèges de socié-



tés comme Total qui se payent des pages entières dans les journaux pour annoncer des profits en hausse de 100 ou 150%, car la marge des pétroliers augmente en même temps que le prix du brut? Et même si la TVA était supprimée, ce qui ne serait que justice car tous les impôts indirects sont injustes, le prix à la pompe ne baisserait pas d'autant car, le passé le prouve, la marge des pétroliers ne baisse pas avec le prix du brut!

Oui, il faudrait une constitution qui impose à l'Etat de puiser dans les caisses de Total et d'Elf pour réparer les dommages causés par leurs tankers pourris dont le naufrage pollue de leurs cargaisons empoisonnées des kilomètres de côtes.

Oui, il faudrait une constitution qui impose de réquisitionner les entreprises qui licencient des milliers de travailleurs en ruinant des régions entières, tout en osant annoncer des profits en hausse.

Les pêcheurs, les routiers ont su se faire entendre. Eh bien nous tous, les travailleurs, nous pouvons le faire aussi car nous avons, tous ensemble, bien plus encore de moyens de pression.

Oui, nous pouvons nous faire entendre des politiciens au service des plus riches qui, avec un oui ou un non sur une question secondaire, veulent nous faire approuver tout le reste.

Alors, travailleuses, travailleurs, le 24 septembre, restons chez nous pour réfléchir sérieusement comment nous pourrions, à l'avenir, changer réellement les choses.

Une élection législative partielle doit se dérouler le 15 octobre dans la 2e circonscription du Territoire de Belfort, à la suite de la démission de J.-P. Chevènement du poste de ministre de l'Intérieur.

Lutte Ouvrière présente dans cette circonscription un candidat, Gérard BELOT, ouvrier à l'usine Alstom de Belfort, et sa suppléante, Eliane LACAILLE, secrétaire médicale à l'hôpital de Belfort.

# RÉUNION PUBLIQUE

avec  
**ARLETTE LAGUILLER À BELFORT**

en soutien à la candidature de Gérard BELOT ouvrier à Alstom  
**JEUDI 5 OCTOBRE à 20h30**  
Maison du Peuple  
**Belfort**  
Entrée libre

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET** Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais : <http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Rota de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142 185. Commission paritaire des publications n° 64 936.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

## ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
PRÉNOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL et VILLE: .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de: .....  
Règlement:  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

# CE N'EST PAS DANS UN TEL RÉFÉRENDUM QUE NOUS POUVONS DIRE CE QUE NOUS AVONS SUR LE CŒUR !

■ A l'approche du référendum sur le passage du septennat au quinquennat, il est de plus en plus clair que celui-ci n'est qu'une fumisterie. Car si, d'après tous les sondages, les électeurs se désintéressent – et on les comprend – de la question posée, les partis qui nous disent qu'il est important de voter « oui » (le RPR, l'UDF, le Parti Socialiste), comme les politiciens qui affirment qu'il est capital de répondre « non » (Pasqua et Le Pen), ne se donnent même pas la peine de faire campagne pour défendre leur opinion : il n'est pour s'en convaincre que de voir les panneaux officiels qui dans nombre d'endroits restent absolument vides.

Le seul argument que l'on entend répéter par les uns et les autres à la radio et à la télévision, c'est que les électeurs devraient, puisqu'on leur en donne la possibilité, utiliser leur droit de vote.

Mais entre la Constitution réactionnaire de la Cinquième République, avec un président élu pour sept ans, et la même Constitution, tout aussi réactionnaire, avec un président élu pour cinq ans, pourquoi devrions-nous choisir ? En quoi un mandat de cinq ans permettrait-il de mieux contrôler le président élu, alors qu'il a fallu

moins d'un an à Chirac pour oublier tous les discours qu'il avait tenus pendant la campagne électorale de 1995 sur la « fracture sociale » ? C'est au contraire en répondant à de telles questions qu'on déprécie son bulletin de vote.

Alors qu'en dépit de la relative reprise économique le travail précaire ne cesse de se généraliser, alors que les salaires stagnent et que les conditions de travail de nombre de salariés ne cessent de se détériorer, alors que la hausse scandaleuse du coût des produits pétroliers frappe un grand nombre de travailleurs, il y aurait bien d'autres questions, en rapport avec notre vie de tous les jours, que l'on pourrait nous poser, s'il s'agissait vraiment de permettre à la population de s'exprimer démocratiquement.

Ces questions, il ne faut pas compter sur Chirac et Jospin pour nous les poser. La Constitution est faite pour préserver la propriété privée des moyens de production qui fait la richesse et la puissance des grands bourgeois, qui permet à n'importe quelle grande société de supprimer des milliers d'emplois, en ruinant parfois des villes ou des régions entières, pour augmenter ses bénéfices. Qui permet à Total de souiller des kilomètres de littoral

sans avoir à en supporter les conséquences. Qui permet à tous les groupes pétroliers de profiter de la hausse du pétrole brut pour engranger encore plus de bénéfices, au détriment de toute la population. Chirac et Jospin se garderont bien de nous proposer un référendum pour interdire tout cela.

Mais si nous ne pouvons pas nous exprimer sur ce qui nous concerne vraiment lors du prochain référendum, nous pouvons le faire par d'autres moyens. Le Parti Communiste a prévu d'organiser des manifestations contre la hausse du prix des carburants. Sa revendication d'une baisse de 30 à 35 centimes par litre du prix des carburants est certes bien en dessous de ce qui serait nécessaire pour compenser les hausses des derniers mois. Mais ces manifestations seront en dépit de cela un moyen de montrer le mécontentement des travailleurs, et Lutte Ouvrière s'y associera.

Et ce qui est vrai pour le prix des carburants l'est aussi pour tous les problèmes qui se posent au monde du travail, car si les pêcheurs et les camionneurs ont su se faire entendre, nous tous, les travailleurs, nous avons collectivement bien plus encore de moyens de pression.

## FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

### • À TOULOUSE

Samedi 23 septembre  
à partir de 18h  
et dimanche 24 septembre  
jusqu'à 19h  
Parc de la Mounède  
(route de Saint-Simon)

### • À LYON

Samedi 23 septembre  
à partir de 18h  
et dimanche 24 septembre  
de 12h à 19h  
Hall des fêtes  
SAINT-FONS

### • À MULHOUSE

Samedi 23 septembre  
à partir de 15h  
Salle des fêtes  
KINGERSHEIM

### • À DIJON

Samedi 30 septembre  
et dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
Maison de Marsannay  
MARSANNAY-LA-COTE

### • À RENNES

Samedi 30 septembre  
de 15h à 24h  
Centre social Carrefour 18  
7 rue d'Espagne

### • À TOURS

Samedi 7 octobre  
de 14h 30 à 24h  
La Pléiade  
LA RICHE

### • À ORLÉANS

Samedi 7 octobre  
à partir de 16h  
Salle des fêtes de  
St-Jean-de-la-Ruelle  
24 rue Bernard Million

Prix de l'essence

# MANIFESTER POUR TAXER LES PROFITEURS

**S'il y a une catégorie sociale que la hausse spectaculaire du prix des carburants touche de plein fouet, c'est bien la population laborieuse. Les chiffres sont évocateurs. Plusieurs dizaines de milliers de francs sont ainsi ponctionnés sur les budgets populaires, sans que personne ne puisse y couper. Car en effet la voiture est devenue, non pas un élément de confort et d'agrément, mais un complément dont les travailleurs, les ménagères ne peuvent se passer.**

Car comment se rendre au travail dans les villes, petites et grandes, de banlieue à banlieue, ou encore comment pouvoir faire ses achats si on ne dispose pas d'un véhicule pour accéder aux grandes surfaces toujours lointaines ? Ceux qui vilipendent, sous prétexte de la lutte contre la pollution, qui est un problème mais un autre problème, ceux qu'ils qualifient avec mépris «les bouffeurs d'essence», et se félicitent des prix élevés des carburants, réclamant même une taxation plus forte encore, veulent limiter l'usage de la voiture... aux plus fortunés. Un peu comme cette reine de France qui, aux pauvres qui sous les fenêtres du palais de

Versailles réclamaient du pain, répondait: «Eh bien, qu'ils mangent de la brioche!».

Oui, les travailleurs, les classes populaires sont lourdement taxés par le prix de l'essence, et à double titre, en tant qu'usagers mais aussi en tant que consommateurs. Ce sont d'ailleurs les seuls qui ne peuvent répercuter les effets de la hausse sur d'autres. Et ce seraient les seuls qui ne se feraient pas entendre ! Certains le leur conseillent, sous des prétextes dilatoires. Bien sûr qu'il ne faut pas réagir que contre les prix de l'essence, il faut poser l'ensemble des problèmes, en particulier celui des salaires, et il y a aussi bien d'autres pro-

blèmes en suspens, à ne pas oublier. Encore que revendiquer que l'Etat et les sociétés pétrolières ne puissent plus prélever une dime exorbitante sur les revenus des salariés, des retraités, et sur les maigres pensions et indemnités de ceux qui n'ont que cela pour subvenir à leurs besoins, ce n'est pas laisser de côté les préoccupations centrales des salariés. Car, mettre le doigt sur les responsabilités des compagnies pétrolières et du même coup proposer de mettre la main sur leurs fabuleux profits, n'est-ce pas poser une question au cœur des revendications du monde du travail ? A savoir, à qui doit revenir les richesses produites par les travailleurs, à une minorité de riches nantis, ou à la collectivité ? Et à quoi doivent-elles servir ? A enrichir les plus riches ou à la collectivité ?

Les dirigeants du PCF ont lancé l'initiative de manifestations dans tout le pays dans des délais brefs pour protester contre le prix de l'essence. Personne n'ignore leurs arrière-pensées dont ils ne se cachent pas. L'un de leurs dirigeants à même tenu à rappeler qu'il ne s'agissait pas, pour eux, de faire de ces mari-

festations, contre un gouvernement dont ils sont des partenaires zélés. Les exigences que le PCF met en avant restent d'ailleurs fort modérées. Dans un premier temps Robert Hue avait timidement revendiqué une baisse de 35 centimes du prix du super, une somme qui est bien loin de compenser les hausses du carburant de ces derniers mois. Il est bien difficile d'ignorer que le PCF a pris cette initiative afin d'anticiper sur l'annonce prochaine de mesures par Jospin, afin de donner l'impression qu'il y serait pour quelque chose. Mais cela ne justifie pas que l'on se tienne à l'écart d'initiatives qui permettent aux salariés de sortir du silence.

Il est juste, nécessaire même, qu'après les routiers, les marins-pêcheurs, après toutes ces mobilisations catégorielles en France et ailleurs, le monde du travail fasse entendre leurs exigences. Il est souhaitable que cette protestation s'élargisse, et il est logique qu'elle ait un point de départ. Non seulement pour exiger une baisse des prix à la pompe, non seulement pour demander au gouvernement une réduction des taxes, qui, comme toutes les impositions indirectes sont foncièrement injustes, dirigées contre les plus

pauvres, non seulement pour réclamer, comme le fait le PCF, un «plafonnement du prix à la pompe» ou «un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des sociétés pétrolières» (pourquoi exceptionnel ?) Mais pour que l'on ose s'en prendre aux profits des grandes sociétés pétrolières, mais aussi à ceux des grandes sociétés industrielles et financières, dont les bilans actuels font apparaître des profits plus plantureux qu'ils n'étaient dans les mois précédents. Et ça n'est pas rien !

Voilà pourquoi Lutte Ouvrière appelle à venir le plus nombreux possible aux manifestations organisées dans toute la France en cette fin de semaine et au début de la semaine prochaine pour exiger la baisse des prix des carburants et une lourde taxation des profits des sociétés pétrolières.

Jean-Pierre VIAL

**À PARIS  
cette manifestation  
aura lieu  
le JEUDI 21  
SEPTEMBRE  
Rassemblement à  
18 h 30 place Felix-Eboué  
(métro Daumesnil)**

## LA FLAMBÉE DES STOCK-OPTIONS

**La France est devenue le paradis des stock-options. Selon l'enquête annuelle de L'Expansion, «la machine française à fabriquer des millionnaires s'emballe» et la France est maintenant «en tête des pays européens où l'on peut faire fortune» grâce à ce système.**

Les bénéficiaires de cette manne sont une poignée de patrons et de très hauts cadres des grandes entreprises : pas étonnant puisqu'ils s'attribuent eux-mêmes les stock-options. Le principe est le suivant : au bout d'un délai, généralement de trois à cinq ans, le détenteur de stock-options peut acheter les actions au prix fixé à l'avance et les revendre au cours du jour en empochant ainsi la différence, sans avoir couru aucun risque.

Actuellement, 34 500 privilégiés, soit 1 % des salariés des sociétés du

CAC 40 (les 40 plus grosses sociétés cotées en Bourse), sont à la tête d'une plus-value potentielle de 83,7 milliards de francs, une augmentation de 84,5 % en un an. Quelques patrons encaissent la part du lion. Bébéar, le patron d'Axa, qui était jusque-là le seul chef d'entreprise à dépasser personnellement le milliard de francs, est maintenant rejoint par d'autres chefs d'entreprise. Par ailleurs, la télévision n'offre pas à ses dirigeants que des satisfactions d'ordre culturel : les onze dirigeants de TF1 se partagent par exemple 1,28 milliard de francs : ce ne sont pas vraiment «les misérables» qu'ils programment en ce moment.

Comme le système a pris son essor il y a quelques années, beaucoup de détenteurs de stock-options commencent seulement maintenant à empocher une partie de leur plus-value «potentielle». Bilan : 16,9 milliards de francs ont été encaissés cette année, contre 3,8 l'an passé. Tout cela donne une idée de l'enrichissement de la bourgeoisie capitaliste, que ce

soit pas le biais des stock-options ou par d'autres. La flambée du prix des appartements de luxe parisiens leur doit sans doute quelque chose. Le secteur des bateaux de luxe aussi, par exemple, connaît la ruée.

Si les stock-options connaissent un tel succès chez les capitalistes, c'est tout d'abord grâce au cours de la Bourse (+ 40 % en un an). Mais il y a aussi la fiscalité avantageuse des stock-options. Les gains, au lieu d'être taxés comme les revenus (à 54 %), ne le sont qu'à 40 %. Et encore, le projet Fabius adopté en avril dernier a baissé à 26 % le taux d'imposition dans certains cas. Pas étonnant que la France soit devenue, après les Etats-Unis, la «patrie des stock-options».

Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi et possesseur de 500 millions de francs de plus-value potentielle, dit dans son livre récent : «Est-ce que je «vaux» cette somme ? Je demande à n'être jugé que sur le critère qui correspond au sujet, c'est-à-dire sur la part que représentent mes

gains par rapport à ceux réalisés par les actionnaires pendant cette même période(.) Je ne reconnais qu'aux actionnaires le droit de répondre.» Il s'agit d'une définition cynique mais finalement très juste de la «démocratie» sous le capitalisme : le droit des capitalistes de se contrôler mutuellement sur le partage de la plus-value tirée de l'exploitation.

Il est sûr qu'avec un tel tribunal, il ne risque pas grand-chose. Il en irait

autrement, s'il s'agissait par exemple des cheminots du «train des Pignes», de Nice à Digne, salariés de la CFTA, filiale de Vivendi, en grève depuis un mois sur les 35 heures, ou bien des consommateurs de l'eau distribuée par Vivendi qui ont vu leur facture d'eau doubler depuis quelques années. Tous ceux-là auraient sans doute un autre avis sur la question.

Christian BERNAC



Vivendi s'insérant entre les colonnes de la Bourse de New York.

## Loi contre l'exclusion

# MARTINE AUBRY EN DAME PATRONNESSE

Dressant un bilan de la loi votée en juillet 1998, censée prévenir et lutter contre « l'exclusion », la ministre du Travail, Martine Aubry, affiche une parfaite autosatisfaction. « La mise en œuvre d'une loi ambitieuse, au champ vaste, mettant en jeu des acteurs multiples constituait une gageure. Deux ans après, (...) on peut affirmer que le pari a été tenu », déclare-t-elle.

Pourtant, une telle loi est, de la part du gouvernement, un aveu d'impuissance. Alors que selon les chiffres officiels, le chômage est en diminution depuis deux ans, il subsiste 6 millions d'« exclus ». Nombre de ceux qui ont trouvé ou retrouvé un petit boulot ne sont pas sortis de l'ornière, étant donné la faiblesse des salaires et la précarité imposée par le patronat (et l'Etat en ce qui concerne les CDD dans la Fonction publique). Le gouvernement se refusant à embaucher directement et à interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui font des bénéfices, il ne reste plus aux ministres qu'à se pencher sur le sort de la population exclue d'un minimum de moyens d'existence.

Cela n'empêche pas Aubry de pavoiser. « Les engagements financiers pris lors du vote de la loi ont été tenus et même dépassés, (...) grâce à un effort financier de l'Etat de 42 milliards de francs en trois ans », proclame-t-elle.

Près de la moitié des crédits (20 milliards) sont consacrés à « l'emploi ». Sous les appellations « Nouveaux départs » et « programme Trace », il n'y a rien de très nouveau. Des personnes depuis longtemps au chômage et des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté sont convoqués à des entretiens pour les inciter à rechercher du travail, même s'il s'agit d'emplois au rabais ou précaires tels que les contrats emplois solidarité, ainsi que les contrats de qualification que le gouvernement a décidé d'étendre aux adultes. Le financement de ces contrats est inscrit dans le budget de « lutte contre les exclusions », y compris les contrats de qualification pour lesquels l'Etat verse une prime en fonction de l'ancienneté du chômage et exonère l'em-

ployeur de cotisation de Sécurité sociale jusqu'au niveau du Smic. De l'argent public est donc versé dans la poche des patrons, au nom de la lutte contre l'exclusion bien sûr !

Il est difficile de connaître la part du budget de « lutte contre l'exclusion » qui bénéficiera aux plus pauvres. Huit milliards (toujours sur trois ans) sont destinés à « l'action sociale et la revalorisation des minima sociaux ». Cela peut faire riche, mais le minimum vieillesse, par exemple, est passé de 3 540 francs à 3 575 francs par mois en janvier dernier : les déclarations de victoire d'Aubry sont ainsi ramenées à de plus justes proportions.

La mise en place de la CMU (couverture maladie universelle), constitue certes

dessous du montant de ces allocations, pourtant bien insuffisantes pour vivre.

Un tel couperet continue d'être critiqué par des associations d'aide à la population en difficulté, avec lesquelles le gouvernement prétend mener la concertation. Selon « Médecins du monde », si le seuil de pauvreté était relevé à 3 800 francs, deux millions de personnes supplémentaires bénéficieraient d'une prise en charge complète.

En fait il faudrait bien autre chose qu'un saupoudrage des aides parcimonieuses de l'Etat pour en finir avec la misère et l'exclusion qui se sont étendues à des millions de personnes. Il faudrait prendre sur les profits pour éradiquer le chômage, augmenter substantiellement les



Des «toubibs du cœur» à Perpignan, proposant des consultations gratuites pour protester contre un projet de loi relatif aux dépenses de santé, en décembre 1998.

un progrès... pour ceux qui en bénéficient. Selon Martine Aubry, « le nombre de personnes couvertes par la CMU complémentaire, 4,5 millions à la rentrée 2000, est déjà supérieur de 1,8 million à celui des bénéficiaires de l'ancienne aide médicale ». Aubry oublie simplement de rappeler que les personnes qui touchent le minimum vieillesse ou l'allocation d'adulte handicapé ne peuvent pas bénéficier du remboursement à 100%, car elles sont considérées comme pas assez pauvres ! Le gouvernement a en effet institué un plafond de 3 500 francs par mois, juste en

salaires et, bien sûr, les minima sociaux, embaucher dans les hôpitaux, les écoles, pour des services publics réellement capables de faire face aux besoins, embaucher massivement pour construire les logements nécessaires, etc. Ce ne sont ni les capitaux ni les bras qui manquent. Il faudrait seulement empêcher une minorité de profiteurs qui accaparent l'essentiel des richesses produites de continuer à nuire à toute la société.

Mais ce n'est pas le gouvernement Jospin qui s'attaquera à cette tâche.

Jean SANDAY

## Dépenses de santé

# LES VRAIS PROBLÈMES NE SONT PAS SOULEVÉS

Les dépenses de santé augmenteraient plus vite que les prévisions budgétaires. Selon la Caisse nationale d'assurance maladie, depuis le début de l'année, les dépenses maladie auraient progressé de 5,4% et dépasseraient de 13 milliards l'enveloppe budgétaire de 658 milliards que s'était fixée le gouvernement.

Si les dépenses des hôpitaux publics stagnent – on constate d'ailleurs les effets néfastes de cette rigueur budgétaire par les fermetures de lits, le manque criant de personnel et de moyens dans les services –, le poste médicaments progresse fortement avec 12% d'augmentation sur un an. Cette « explosion » serait liée en partie à l'arrivée

de nouveaux produits, plus chers, que ne compenserait pas le recours aux médicaments génériques, plus anciens et donc moins chers, pour d'autres traitements.

Du coup, certains commentateurs reviennent à la charge pour désigner les coupables, les uns affirmant que les Français consommeraient trop de médicaments, les autres accusant les médecins de ne pas prescrire assez de médicaments génériques. C'est pourtant la moindre des choses que les malades aient accès aux soins et qu'ils puissent bénéficier des progrès de la recherche médicale et pharmaceutique, même si ces traitements innovants coûtent cher. Et il est normal que la société consacre de plus en plus de moyens pour la santé publique.

Reste que le gouvernement pourrait faire pression sur les trusts pharmaceutiques, qui vivent en grande partie sur le dos de la Sécurité sociale et affichent des bénéfices records, pour qu'ils limitent leurs appétits. Encore faudrait-il que le gouvernement ait cette volonté, ce qui n'est pas le cas. Il préfère invoquer les déficits – réels ou prétendus – de la Sécurité sociale pour réduire l'offre de soins, les remboursements de certains médicaments et augmenter les cotisations.

Roger MEYNIER

# INÉGALITÉS SOCIALES ET SANTÉ

« La manière la plus efficace de réduire les inégalités de santé est de réduire les inégalités dans la société » : c'est la conclusion d'une étude de l'Inserm, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, intitulée *Les inégalités sociales de santé*. Le constat n'est pas nouveau, l'ouvrage a le mérite de faire le point en la matière.

L'état de santé des Français s'est globalement amélioré au cours du XX<sup>e</sup> siècle, mais l'inégalité s'est creusée entre ouvriers et cadres ou professions libérales. A 35 ans, les premiers ont une espérance de vie de 6,5 années inférieure aux seconds. Et la même

inégalité scandaleuse règne pour la mortalité périnatale, les caries dentaires, l'hypertension et les maladies coronariennes, les troubles mentaux, les chances de survie à un cancer ou les handicaps à la retraite. Jusqu'aux probabilités de mourir d'un accident de la route qui sont presque doubles chez l'ouvrier que chez le cadre.

L'étude reste muette sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire ces « inégalités dans la société ». L'histoire nous a appris que le seul qui soit efficace est la révolution sociale.

V. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# L'ESSENCE DE LA GAUCHE GOUVERNEMENTALE...

Le Parti communiste appelle donc à des manifestations pour la réduction du prix des carburants, en particulier à Paris le jeudi 21 septembre. Il y a urgence nous dit-il. Certes ! Ce sont les travailleurs qui paient au prix fort, sans aucune ristourne, les hausses de prix de l'essence comme de bien d'autres produits et services. Ce sont eux qui voient leurs salaires et indemnités quasiment bloqués depuis près de vingt ans — par les bons soins des patrons mais aussi des gouvernements de gauche. Ce sont eux qui font les frais du chômage et de la précarité. Il y a donc effectivement urgence !

Mais à la direction du PC, le service des urgences est ouvert à des heures et selon des modalités correspondant à ses besoins à lui. Le bon docteur Hue est avant tout soucieux de sa propre santé.

En la circonstance, le PC se préoccupe moins du sort des travailleurs que de ses propres difficultés à participer à un gouvernement qui leur enfonce la tête sous l'eau ! Surtout quand ce gouvernement prend quelques coups et que la gauche plurielle, qui a scellé une alliance pour cette sale politique, peut craindre de le payer, pas seulement par une chute de popularité de Jospin dans les sondages mais par une déculottée à de prochaines échéances électorales, municipales ou législatives. Face à ce risque le PC voudrait donc garder la base ouvrière et combative qu'il a encore — et la faire servir encore à soutenir Jospin ! — en cherchant à montrer qu'il s'appuie aussi sur des luttes et la rue... quelquefois !

Mais point trop ! Prudemment, dans les modalités d'action comme dans les objectifs. Le PC appelle à une « mobilisation nationale » sans même vraiment la préparer et surtout limitée à un objectif de baisse des carburants qui, pour populaire qu'il soit, est loin d'être la seule revendication du monde du travail.

Il y a les salaires dont tout le monde parle aujourd'hui tant ils sont à la traîne des profits. Il y a le chômage et la précarité. Et la baisse des carburants proposée par Robert Hue, soit 35 centimes de moins sur le litre de super et 25 centimes de moins sur celui de gazole, est ridicule comparée aux hausses antérieures. A se demander même si ces taux ne correspondent pas, à quelques centimes près, à ce que Jospin a déjà prévu de concéder. Le scénario serait ainsi bien ficelé : les manifestants réclament, le gouvernement cède... et vivent la gauche plurielle et Jospin qui est quand même mieux que Blair ! C'est le sens explicite de l'éditorial de *L'Humanité* du 19 septembre. Et pour montrer qu'on n'en veut pas à Jospin,

qu'on le conseille plutôt qu'on ne le combat, on appelle à manifester sous les fenêtres de... Fabius !

Le PC a déjà eu une politique similaire, l'an dernier à la même époque, quand l'annonce de licenciements en masse chez Michelin a suscité une telle indignation que sa direction s'est sentie obligée d'appeler à une réaction... bien mesurée et tempérée par l'allégeance donnée dans le même temps à la loi Aubry.

Il ne s'agit pas pour autant, pour les travailleurs et le mouvement ouvrier, de s'abstenir de manifester sa colère chaque fois que l'occasion s'en présente, aujourd'hui à l'appel du PC et des organisations qui se sont jointes à son appel. Dont Lutte Ouvrière qui appellera sur ses propres mots d'ordre.

Il y a du mécontentement dans la classe ouvrière, comme le montrent la sympathie pour les barrages de patrons routiers, comme le montrent des mouvements de grève et l'annonce d'une journée pour le 28 septembre à la SNCF. Mécontentement qui demande certes autre chose pour donner sa mesure que les échéances confidentielles à ce jour des centrales syndicales, en particulier cette « semaine d'action » du début octobre de la CGT dont ni les travailleurs ni même les militants d'entreprise n'ont encore eu vent.

Il faut saisir l'opportunité offerte par le PC et d'autres à manifester mais pas seulement pour une ristourne sur le prix de l'essence ou le coupon de carte orange ! Il faut dès maintenant mettre en avant une augmentation générale des salaires et tout particulièrement du SMIC et des minima sociaux, la taxation sous peine de réquisition des compagnies pétrolières et de tous les trusts qui imposent des prix spéculatifs. Il faut cesser de verser des centaines de milliards à un patronat qui licencie et surexploite et utiliser cet argent à créer tous les emplois nécessaires dans le privé comme dans le public. Et en attendant, indexation du coût de la vie non pas sur la confiture de fraise de chez Ed mais sur le cours du pétrole sur le marché de Rotterdam et New York !

Si le patron des patrons, Seillière, a désavoué avec virulence ceux des siens qui dressaient barrage devant les dépôts de carburants, c'est plus par peur d'une contagion de la fronde à la classe ouvrière que pour la gêne causée aux grands trusts. Le grand patronat n'a pas tort de craindre un retour de bâton. Pour les travailleurs et les chômeurs en tout cas, l'offensive générale sur un vrai programme d'urgence est d'actualité.

Michèle VERDIER

Le numéro 11 (septembre-octobre) de *Convergences Révolutionnaires* est paru.

Au sommaire un dossier sur la « refondation sociale » du MEDEF et les attaques tous azimuts du patronat ; des articles sur essence ou pollution : le faux débat, la rentrée de Jack Lang, le Mexique après la chute du PRI ; des correspondances sur les 35 heures à La Poste ou le scandale des éthers de glycol. Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction *L'Étincelle* (10 F). Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Politiciens

# JOSPIN RÉFLÉCHIT À SA COTE

Pas de chance pour Jospin : tous les efforts faits par le gouvernement depuis la rentrée pour se faire bien voir sont tombés à l'eau ou plus exactement dans le pétrole. Oubliées les baisses d'impôts prétendument historiques, oubliée la suppression de la vignette, oubliée la rentrée scolaire sous les auspices de Lang : la cote de popularité de Jospin est descendue en chute libre à cause de l'augmentation du prix de l'essence. De quoi faire réfléchir Jospin à ce qui pourrait bien faire remonter sa cote. Il paraît qu'il se dit qu'un petit effort sur le prix de l'essence serait sans doute bien venu car il n'y a pas que les patrons routiers qui sont dans la nécessité d'acheter du carburant !

Jospin hésite, paraît-il, sur les mesures à prendre : il veut bien faire un geste mais il ne faut pas que cela coûte cher au budget de l'Etat. Alors, pas question de ramener le prix des carburants à ce qu'il était il y a quelques mois : cela coûterait trop cher car il faut

draît baisser fortement les taxes pour y parvenir. Le gouvernement a pourtant de la marge : d'une part les taxes (taxe sur les produits pétroliers et TVA) représentent plus de trois quarts du prix des carburants à la pompe ; et puis, vu les profits records annoncés par les compagnies pétrolières, il y aurait largement de quoi les taxer pour faire baisser les prix. Mais la politique du gouvernement ne consiste pas à faire la moindre peine aux grands patrons.

Alors Jospin réfléchit... à la quadrature du cercle, jusqu'après le référendum. Il s'exprimera la semaine suivante dit-on. Mais on sait déjà que ce qu'il annoncera, s'il annonce quelque chose, sera inexistant pour les caisses des compagnies pétrolières, quasi indolore pour le budget de l'Etat, et que par conséquent cela ne pèsera pas lourd non plus dans la poche des consommateurs.

Après tout pour pousser sa cote de popularité vers les sommets Jospin compte peut-être sur du vent...

## JOURNÉE DE L'HYPOCRISIE



Une journée sans voiture ? A condition que ce soit également une journée sans travail.

Vendredi 22 septembre était décrété « journée sans voitures » dans quelque 70 villes de France. Cette opération est menée pour la troisième année consécutive.

Qu'est-ce que cela va changer ? Pas grand-chose assurément. Pour les automobilistes, ce sont des tracasseries supplémentaires, voire un allongement du trajet à cause des voies interdites à la circulation ce jour-là. Et en ce qui concerne la pollution de l'air, la goutte d'oxygène lancée dans l'océan d'oxyde de carbone et autres produits nocifs ne modifiera rien.

Car si une telle journée peut dissuader quelques automobilistes de prendre leur voiture, dans l'ensemble, la plupart des salariés qui l'utilisent pour se rendre à leur travail n'ont pas le choix, faute de transports en commun convenables. Cela fait des années que l'Etat sacrifie les transports en commun au profit des

entreprises automobiles ou des pétroliers. En province, on ferme les voies SNCF jugées non rentables pour les remplacer (et encore pas toujours) par des autocars. On voit aussi la SNCF faire appel à des transporteurs routiers pour les marchandises !

Et dans les grandes agglomérations, les constructions ou les prolongements de lignes de métro se font au compte-gouttes, les banlieues sont mal desservies par les bus, et rares sont les entreprises qui mettent en place un réseau de transports.

Dans ces conditions, la « journée sans voiture » n'est qu'un gadget destiné à faire croire que le gouvernement se préoccupe de la pollution, en direction des écologistes. Elle peut rejoindre la journée de la femme, celle des droits de l'homme, etc. dans les journées de l'hypocrisie organisées à rythme régulier.

M.L.

## AU BONHEUR DES ACTIONNAIRES

Après TotalFina (+177%), plusieurs groupes ont annoncé une progression spectaculaire de leurs bénéfices. Carrefour (+46%), la Société Générale (+27%), Pinault-Printemps-Redoute (34,8%) et LVMH (+21%). On pourrait se dire qu'il y a de quoi satisfaire l'avidité des actionnaires. Mais en fait cette course au taux de profit est sans fin.

Il y a peu de temps, les grands actionnaires exigeaient un taux de 15% de rentabilité des capitaux

investis. Cet objectif est maintenant dépassé. Un salarié d'une banque parisienne a ainsi expliqué à Libération: «Il y a quelques années, l'objectif était de faire 15% de ROE (Rentabilité sur Fonds propres, terme pompeux pour profit), pour concurrencer les établissements étrangers. On a accepté de faire les efforts demandés et on a tenu nos objectifs. Qu'a fait la direction? Elle a simplement édicté de nouveaux objectifs à 20%...»

Le président de la Société

Générale a aussi expliqué qu'il allait fortement diminuer l'activité banque commerciale, car elle ne rapporte que 9,7%! Ce sont évidemment les salariés qui sont aux premières loges des restructurations, fusions, qui se traduisent par des suppressions d'emplois pour les uns et un surcroît de travail pour les autres. Et eux n'ont pas eu d'augmentations de salaires, ni de 20, ni de 15, ni même de 9,7%.

C. B.

## PANTOUFLAGE, VERSION PS

Frédérique Bredin quitte la politique pour les affaires. Députée PS à 31 ans, ministre de la Jeunesse et des Sports dans les cabinets Cresson et Bérégovoy, elle vient, à 43 ans, de démissionner de l'Assemblée nationale pour entrer dans le groupe Lagardère, comme directrice de la stratégie et du développement de Lagardère Médias.

En changeant de métier, cette jeune notable socialiste ne fait pas de saut dans l'inconnu. Fille de l'avocat Jean-Denis Bredin, écrivain, académicien et proche de Fabius; appartenant à la même promotion de l'ENA que François Hollande, Michel Sapin et Ségolène Royal; inspectrice des finances, familière des cabinets ministériels, elle a pour mari un directeur financier

adjoint du groupe Alcatel.

Elle assure à ceux qui l'ont élue qu'elle garde «les mêmes motivations, les mêmes idéaux». On peut la croire car passer des postes gouvernementaux aux affaires ou dans l'autre sens des affaires aux postes gouvernementaux est une habitude, à gauche comme à droite. Au Parti Socialiste par exemple, elle a eu d'illustres prédécesseurs, comme Edith Cresson qui passa du gouvernement au poste de présidente de Schneider Industries en 1990-1991 avant de revenir au gouvernement comme premier ministre, ou encore Martine Aubry que Gandois nomma en 1989 directeur général adjoint de Pechiney avant que celle-ci ne rejoigne le gouvernement.

V. G.

## FRELATER C'EST LAIT

La principale entreprise française de fabrication de produits laitiers, Besnier, est accusée d'avoir falsifié pendant plusieurs années le lait qu'elle commercialisait. Cette multinationale, un des principaux groupes industriels français, aurait distribué du lait qui, hormis le nom, n'avait plus grand-chose à voir avec ce qui sort habituellement du pis de la vache. En l'occurrence, elle recyclait le résidu laissé après l'écémage total du lait pour la fabrication du beurre. Elle ajoutait ce liquide à des laits dont elle augmentait ainsi la quantité. Pire, on reproche également à Besnier l'ajout d'eau oxygénée, ou encore de quelques éléments prélevés de laits riches en

protéines, pour augmenter la qualité des mélanges.

L'affaire a mal tourné, le pot au lait ayant été découvert. Elle porterait sur plus de 684 millions de litres de lait.

La direction de Besnier se défend: «Nous n'avons reçu aucun signal de l'administration nous demandant de cesser. D'ailleurs nous ne sommes pas les seuls à l'avoir fait».

De cela, on peut effectivement être sûrs. De telles méthodes ne sont le propre ni de l'industrie laitière ni des groupes de l'agro-alimentaire. Mais avec de tels procédés, pas étonnant que Besnier ait fait son beurre.

Michel ROCCO

## INTOUCHABLE PRÉSIDENT

Bonne fille, la ministre de la Justice Elisabeth Guigou a fait savoir qu'elle ne demanderait pas que l'affaire judiciaire des emplois fictifs du RPR, dans laquelle Chirac est impliqué,

se passe devant la Cour de cassation.

De quoi assurer une paix royale au président, pour les délits commis à la mairie de Paris ou à la tête du RPR. Selon que vous serez puissant ou misérable...

## À QUAND LA FIN DE LA PRÉCARITÉ

L'embellie sur le marché de l'emploi s'amplifierait au moins dans les statistiques officielles. D'après le ministère de l'Emploi, plus de 444 000 postes auraient été créés en un an.

Il oublie de préciser que ces postes sont surtout des emplois

précaires. Ainsi depuis la fin 1996, la part de l'intérim dans l'emploi a doublé et représente plus du quart des emplois créés.

C'est donc d'abord les emplois précaires qui augmentent. Et ça, ce n'est pas une embellie.



Rassemblement de protestation de Musulmans place Masséna à Nice, le 17 septembre.

## PEYRAT-LA-JOIE

Le maire RPR de Nice Jacques Peyrat a été trahi par une fuite anonyme, mais qu'il n'a pas niée: en mai de l'an dernier il avait adressé deux courriers internes anti-Musulmans. Dans le premier il déclarait rejeter une demande d'aide pour la construction d'une mosquée, au motif qu'il défend «en priorité les valeurs et les sites chrétiens» et, pas gêné semblait-il par la contradiction, que «les mosquées qui sont un lieu de culte ne peuvent pas se concevoir dans une République laïque». Laïque mais avec des valeurs chrétiennes, donc!

Dans la seconde lettre il refuse une aide au bénéfice des réfugiés du Kosovo, et écrit: «J'ai suffisamment ma dose de peuplade musulmane en France, sans souhaiter l'augmenter.»

Bien entendu il serait souhaitable, d'une manière générale, que chaque communauté religieuse finance elle-même ses propres lieux de culte, sans bénéficier de l'aide publique. Cette situation est cependant une lointaine conséquence de

la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans laquelle l'Etat a pris en charge tout ou partie des édifices religieux.

Mais dans l'affaire du maire de Nice, ce n'est pas de cela qu'il s'agit: Jacques Peyrat est tout simplement hostile aux Musulmans, ce qui est une autre façon de dire aux Maghrébins. C'est du racisme. Le maire veut bien que des Maghrébins soient exploités, dans les chantiers du bâtiment, par exemple, mais refuse une mosquée alors que de nombreux Musulmans vivent et travaillent à Nice. Peyrat veut bien des étrangers, mais de préférence des touristes fortunés, dans sa belle ville célèbre pour sa Promenade des Anglais, son carnaval et même son église orthodoxe russe.

Peyrat est un transfuge du Front National, qui a «habituellement» quitté un FN local qui ne lui permettait pas de réaliser ses ambitions, afin de s'emparer de la mairie. Mais à la droite de la droite, il y a osmose entre le RPR et le FN.

C'est une affaire d'opportunité.

Dans une autre ville du Midi, à Aix-en-Provence, un tribunal jugeait Catherine Mégret, maire de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, pour avoir mené une politique sociale contre les immigrés, selon le principe de la «préférence nationale». Sur le fond, quelle différence y-a-t-il entre le maire de Nice et celle de Vitrolles? Catherine Mégret clame haut et fort sa xénophobie, alors que Jacques Peyrat mène à peu près la même politique en envoyant des courriers discrets.

Rappelons tout de même que Jacques Peyrat fait partie de la même formation politique que le président de la République, entre autres, et que s'il est question d'exclure Tibéri parce qu'il entrave les ambitions politiques de Séguin, il n'est pas question de sanctionner Peyrat.

Nice vaut bien le refus d'une mosquée...

André VICTOR

Serbie

# MILOSEVIC ET LES ÉLECTIONS DU 24 SEPTEMBRE

Le 24 septembre, dans la République fédérale de Yougoslavie de Milosevic (RFY, c'est-à-dire la Serbie et le Monténégro), plusieurs consultations électorales sont prévues - dans un climat que le régime a tout fait pour rendre critique. Son objectif est évidemment de renouveler le pouvoir de Milosevic selon des formes "légales" auxquelles apparemment il tient.

Initialement, seules des élections municipales serbes étaient prévues pour cet automne. Mais le régime a choisi, au cours de l'été, de les regrouper avec l'élection à la présidence fédérale et avec les élections législatives, prévues à des dates ultérieures. Le but de la manoeuvre : permettre à Milosevic de briguer un nouveau mandat à la tête de la RFY. La Constitution en vigueur ne le lui permettait pas.

Qu'à cela ne tienne : le 6 juillet dernier, il a réuni le Parlement, qui a immédiatement adopté des amendements à cette Constitution prévoyant désormais l'élection du président fédéral au suffrage universel direct, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois... Milosevic peut prétendre s'assurer ainsi, d'un coup, un nouveau mandat et peut-être pour huit ans.

C'est évidemment un coup de force constitutionnel.

Il comporte un autre aspect : c'est une véritable provocation dirigée contre les dirigeants dissidents du Monténégro, qui sont déjà depuis

des mois sous la menace plus ou moins forte d'une intervention armée de Belgrade. Une provocation parce que la Serbie compte environ huit millions d'habitants, contre 650 000 pour le petit Monténégro. Autant dire qu'avec l'élection du président au suffrage universel direct (de même que celle des députés fédéraux, ce qui a été l'objet d'un autre des amendements constitutionnels de juillet), le Monténégro ne pèsera pas grand-chose dans ce qui est encore formellement une fédération (même si les relations étaient déjà tendues, et distendues aussi d'ailleurs puisque, par exemple, les dirigeants monténégrins ont introduit le mark comme monnaie sur leur territoire...).

Le dirigeant du Monténégro - un ancien protégé de Milosevic, soit dit en passant - a réagi en appelant à boycotter les élections fédérales du 24 septembre, avec interdiction faite aux médias monténégrins de couvrir la campagne, et en déclarant qu'il ne reconnaîtrait pas les insti-

tutions fédérales qui devraient en sortir.

Ainsi, la tension qui est montée au cours de ces derniers mois risque-t-elle d'atteindre un point critique dans la période qui vient. Ce ne serait pas la première fois que Milosevic utiliserait sciemment l'arme de la menace de la guerre pour exploiter le nationalisme serbe au profit de son maintien au pouvoir. L'ex-Yougoslavie est une sanglante peau de chagrin.

## La répression s'est aggravée en Serbie

Le régime de Milosevic et de son clan a pris soin en outre de préparer ces élections en renforçant sa dictature en Serbie même.

La répression juridico-policière contre les médias un tant soit peu indépendants du pouvoir, qui n'est certes pas nouvelle, s'est intensifiée depuis les bombardements de l'OTAN et notamment au cours des derniers mois. Le régime a fait multiplier les procès arbitraires, avec de très lourdes amendes à la clé, les contrôles restrictifs sur la distribution du papier pour les journaux... Et y compris se sont multipliées les intimidations et

agressions physiques contre des journalistes que les médias aux ordres accusent de former la « cinquième colonne » de l'OTAN, et qu'il faudrait selon eux « décontaminer ».

Depuis le mois de mai, le journaliste Miroslav Filipovic est incarcéré, accusé par un tribunal militaire d'espionnage et de diffusion de fausses nouvelles. Il était réputé pour ses enquêtes sur l'armée, et il avait fait état de témoignages d'officiers sur des dissensions internes dans l'armée et sur des atrocités commises au Kosovo. Le 26 juillet, il a été condamné à 7 ans de prison pour cela !

Par ailleurs, de nouvelles lois scélérates ont été promulguées, sur les conditions de l'information et contre le « terrorisme » au profit de « puissances étrangères ». Les pressions en tout genre se sont exercées sur les juges (il y a eu des limogements par le Parlement serbe pour cause de suspicion de sympathie envers l'opposition), sur les universités. Les étudiants du mouvement Otpor (Résistance), apparu depuis l'automne 1998, sont constamment harcelés, arrêtés, agressés.

Le régime serbe compte aujourd'hui un policier pour 70 habitants (contre un pour 380 en Allemagne, par exemple).

Alors, la frénésie nationaliste assure peut-être toujours une certaine base au régime, mais de plus en plus, et en particulier dans les villes, c'est

aussi sur la peur qu'il joue.

Dans de telles conditions, il est impossible de prévoir ce que sera le résultat et surtout ce que sera le lendemain des élections. Que ferait Milosevic s'il était battu à la présidentielle ? On peut douter qu'il céderait tranquillement le pouvoir...

Certains sondages prévoient un succès, ou un succès partiel, de l'opposition. Celle-ci est divisée par ses habituelles rivalités (d'un côté, une coalition intitulée « Opposition démocratique de Serbie » ou ODS, et de l'autre le Mouvement du renouveau serbe de Vuk Draskovic).

Le mouvement étudiant Otpor n'a aucun autre programme particulier, mais les partis politiques non plus, pour qui tout se résume à battre Milosevic aux élections. Sur la question du nationalisme, ils se situent tous sur le même terrain que Milosevic, même si le candidat de la coalition ODS (Kostunica) se montre plus modéré, plus conciliant envers l'impérialisme, que son rival du parti de Draskovic qui se revendique de la tradition des combattants nationalistes serbes de la Deuxième Guerre mondiale, les *tchetniks*, et dénonce les « traîtres qui ont vendu le Kosovo ».

Les peuples et les travailleurs de Serbie n'ont rien à en attendre. Leur avenir n'est pas du côté de ces drapeaux-là.

Christiane LE GUERN



AFP

## Clique politico-mafieuse et intimidation politique

Le climat de peur et d'insécurité qui règne à Belgrade est entretenu aussi par l'accumulation des exécutions individuelles, en plein jour, souvent dans des lieux publics, restaurants, parkings - affaires qui demeurent quasi systématiquement non élucidées. Il y en aurait eu plusieurs centaines depuis 1990.

Les victimes de ces règlements de comptes à répétition peuvent être des anciens miliciens, témoins des horreurs commises lors des guerres de la décennie en Yougoslavie, ou encore des membres de la pègre se disputant leurs butins. Mais figurent aussi sur la liste des personnages du plus haut niveau de l'appareil d'État, là où se fondent grosses affaires, pouvoir politique et services spéciaux.

Quelques exemples : un vice-ministre de l'Intérieur de Serbie et chef de la police, assassiné impunément en 1997 dans un restaurant rempli de policiers et situé à proximité du ministère de l'Intérieur ; un haut responsable de la JUL (Union de la gauche

yougoslave), parti de la femme de Milosevic ; le ministre fédéral de la Défense en personne, le 7 février de cette année ; le grand patron de la compagnie aérienne nationale yougoslave, un proche de Milosevic et personnalité publique importante ; le représentant de Belgrade en Voïvodine ; un proche conseiller du président du Monténégro...

Tout récemment, le 25 août, c'est Ivan Stambolic, ancien président de la Serbie dans l'ancienne Yougoslavie, qui fut le protecteur de Milosevic pendant son ascension au pouvoir avant que Milosevic ne le renverse, qui a disparu mystérieusement.

S'il y a certainement derrière nombre de ces affaires criminelles, des affaires sonnantes et réverbérantes (le contrôle de nombreux trafics, armement, pétrole, cigarettes, etc.), dans lesquelles la famille Milosevic est elle-même impliquée, la leçon politique qu'elles répandent est claire aussi : à savoir que personne, même dans les sommets, n'est à l'abri...

C. LG

Belgique

Face à la hausse

## UN DÉBUT DE MC

Jeudi 14 septembre, les transporteurs routiers belges levaient leurs barrages à minuit après avoir obtenu l'équivalent de quelque 590 millions de francs français de cadeaux, essentiellement sous forme de baisses de charges sociales et non de réduction des taxes sur le gasoil.

Mais ce même jeudi et le lendemain, ce sont les travailleurs de plusieurs grandes entreprises de Wallonie, notamment autour de Liège et Charleroi, qui, à l'appel des militants syndicaux locaux, débrayaient pour protester à leur

tour contre la hausse des prix pétroliers. Ces mouvements avaient bien sûr pour objectif non de soutenir les patrons routiers, mais de défendre les revendications des salariés.

Avant même les manifestations des routiers, la direction de la FGTB (Fédération Générale des Travailleurs de Belgique, socialiste) avait organisé quelques actions. Mais celles-ci restaient symboliques et ne demandaient des aides que pour les plus démunis. Ce sont pourtant tous les salariés qui sont touchés. Le prix du

mazout de chauffage a été multiplié par 2,5 depuis le début de l'année, et beaucoup d'ouvriers doivent remplir leurs cuves avant le début de l'hiver. Et tous ceux qui se rendent au travail en voiture faute de transports publics ont des revenus fortement amputés par les hausses du gasoil et de l'essence.

Lors de ces débrayages, des militants syndicaux ont mis en avant la baisse des prix des carburants, en prenant sur les profits des multinationales pétrolières, et aussi l'augmentation des salaires, et le



Espagne immigration :

# LA POLITIQUE RÉPRESSIVE DU PARTI POPULAIRE

Une fois terminé l'actuel processus « exceptionnel » de régularisation des immigrés en situation irrégulière, le gouvernement du parti de droite au pouvoir en Espagne, le Parti Populaire (le PP) présentera au Parlement, par une procédure d'urgence, une nouvelle loi sur les étrangers, taillée sur mesure pour le patronat, et dont le caractère policier et discriminatoire est nettement marqué.

La loi actuellement en vigueur et les mesures de régularisation en cours relèvent du même esprit. Il était bien écrit que tous ceux qui pouvaient faire la preuve qu'ils étaient arrivés en Espagne avant juin 1999 pouvaient espérer la régularisation de leur situation. Au point que beaucoup voyaient là une sorte d'amnistie générale concernant ceux qu'on appelle les « illégaux ». Mais la réalité a été moins généreuse.

C'est ainsi que, pendant la période des démarches, les immigrés ont été soumis à de fortes pressions de la part des autorités, quand ils n'ont pas été victimes d'irrégularités. Par ailleurs la bureaucratie et l'absence de moyens ont fait que ces formalités ont été pour beaucoup un véritable calvaire. On a pu voir dans des villes comme Madrid, des immigrés contraints à d'interminables attentes dans la rue même, parfois pendant plusieurs jours, pour simplement récupérer leur formulaire de demande. Dans certains cas des lettres ont été envoyées à des immigrés, les informant des modalités qu'il leur faudra remplir pour obtenir un permis de résidence quand entrera en vigueur la future loi... qui n'a pas encore été approuvée ! Il leur était signifié aussi que si l'administration ne

répondait pas à leur demande cela devait être considéré comme un refus.

A Séville, la police est allée jusqu'à arrêter des immigrés qui se rendaient à un commissariat pour demander des informations sur leur régularisation, leur retirant leur passeport et les considérant du coup comme illégaux.

Les associations d'immigrés estiment que quelque 50 000 personnes ne vont pas obtenir leur permis de résidence. Clandestins arrivés depuis plus ou moins longtemps, ils se retrouveront dans la situation de ceux qui arrivent. Privés des droits les plus élémentaires, ils vivront sous la menace d'une arrestation et d'une expulsion. D'après la nouvelle loi, ils pourront d'ailleurs être expulsés selon une procédure spéciale, dans un délai de 48 heures. Et quand elle sera appliquée ce sont d'ailleurs tous les immigrés qui devront porter sur eux leur passeport et leur permis de résidence, faute de quoi ils pourront être arrêtés.

L'actuelle loi est déjà impitoyable vis-à-vis des immigrés. Elle a notamment permis que le gouvernement régional de Madrid, présidé par le PP, supprime les subventions pour le logement des étrangers. Elle n'a pas empêché que la police procède dans l'aéroport même à des expulsions de voyageurs latino-américains qui remplissaient pourtant les conditions d'entrée. Le recours à un avocat pour des clandestins venant d'entrer en Espagne était bien prévu, mais ils étaient presque systématiquement refusés. Elle n'a pas empêché les innombrables morts qui se produisent dans le détroit de Gibraltar lors de tentatives de traversée depuis le Maroc. D'ores et

déjà les agressions policières contre les immigrés, les attaques racistes, sont de plus en plus nombreuses. On a appris récemment – et malgré toutes les tentatives du procureur

pour étouffer l'affaire – qu'un immigré guinéen était mort dans un commissariat de Ténérife, aux îles Canaries, visiblement à la suite de coups donnés par des policiers. Pendant le mois d'août, en Catalogne les agissements de policiers vis-à-vis d'un groupe d'immigrés à Lérida, ont provoqué une grève des ouvriers journaliers immi-

grés. Et c'est immédiatement que les ouvriers immigrés saisonniers d'une localité voisine se sont mis en grève contre leurs désastreuses conditions de logement et pour une augmentation de salaire.

La politique répressive et discriminatoire du gouvernement et des autorités espagnoles contre les travailleurs immigrés est une attaque contre une partie de la classe ouvrière, la plus fragile, et la meilleure façon de faire face à cette politique et à l'aggravation du racisme est la lutte conjointe de tous les travailleurs, espagnols et immigrés.

B. S

## Autriche

## l'Union

# européenne arrête la comédie des sanctions

**Le Conseil des ministres européens, présidé actuellement par la France, a décidé le 12 septembre la levée des sanctions décidées en février dernier contre l'Autriche. Quelques jours auparavant, un rapport commandé par l'Union européenne et censé examiner « l'évolution de la nature politique du FPÖ », le parti d'extrême droite autrichien qui a des ministres dans le gouvernement de Vienne, avait conclu à la nécessité pour l'Union européenne de normaliser les relations avec l'Autriche.**

En février dernier, après que la droite et l'extrême droite s'étaient partagé le pouvoir en Autriche, nombre de politiciens européens, Chirac en tête, avaient poussé des hauts cris et déclaré qu'un parti qui clamait haut et fort des positions

ouvertement xénophobes comme celui de Haider, allait à l'encontre de la « communauté de valeurs de l'Europe ».

Cette désapprobation affichée, qui était d'ailleurs loin de faire l'unanimité parmi les dirigeants européens, donna lieu à des « sanctions » de pure forme. Il est vrai que des sanctions plus tangibles, comparables à celles imposées à l'Irak ou le blocus de Cuba, auraient été inacceptables, puisqu'elles auraient été surtout supportées par la population, sans plus égratigner le parti de Haider.

Dans la période où l'Autriche était mise au piquet de l'Union européenne, les quatorze autres gouvernements de la Communauté se sont dispensés de rencontrer les ministres autrichiens en tête-à-tête et de soutenir les candidatures autrichiennes dans les instances internationales. Quelques-uns ont fait du zèle : le ministre belge des Affaires étrangères a déconseillé à la population d'aller faire du ski en Autriche. Et Aubry, pour ne pas laisser la vedette à Chirac, avait quitté une réunion où une ministre autrichienne devait prendre la parole.

Fin juin, le ministre français des Affaires européennes, le socialiste Pierre Moscovici, affichant la fermeté, avait déclaré que, pour lever les sanctions, « il faudra que des évolutions profondes interviennent et notamment des évolutions dans la nature du FPÖ ».

Les voilà tous réconciliés par les trois « sages ». Ceux-ci viennent en effet de fournir ce certificat de bonne conduite. Comme souvent en politique politicienne, les sages se sont contentés de changer l'étiquette pour rendre le FPÖ plus acceptable : il n'est plus d'extrême droite et devient « un parti populiste de droite avec des éléments radicaux ».

Finies les déclarations ronflantes et les poses indignées, tandis que le FPÖ et Haider vont continuer à jouer sur la xénophobie et l'antisémitisme à leur guise, puisque c'est leur fonds de commerce. Il est clair au moins qu'entre eux et d'autres politiciens, soi-disant plus « sages », il y a quelques nuances... mais aucune opposition irréductible.

Annie ROLIN

## des carburants

# Mobilisation des travailleurs

rétablissement de l'ancien index (l'indice des prix). C'est qu'en 1993, les carburants (ainsi que les cigarettes) avaient été supprimés du calcul d'un nouvel index dit « santé ».

Le président de la FGTB wallonne, Urbain Destrée, a repris à son compte ces mêmes revendications qui vont bien au-delà de celles de la direction nationale du syndicat. Et il a déclaré que la FGTB wallonne mettrait sur la table des négociations salariales d'octobre la réintroduction des carburants dans l'index. Mais le président de l'in-

terrégionale wallonne FGTB est coutumier de ce radicalisme verbal sans suite concrète.

Le gouvernement (Libéraux, Socialistes et Verts) ne semble pas avoir été beaucoup impressionné. Il s'est contenté vendredi 15 septembre d'annoncer la distribution de chèques mazout pour les plus bas revenus, soit une réduction maximale de 813 francs sur les factures de mazout pour 400 000 ou 500 000 ménages les plus pauvres. C'est bien insuffisant pour les plus démunis et cela ne règle absolument rien pour la majorité des travailleurs,

tant pour les hausses passées, que pour celles à venir si la flambée des prix des carburants se poursuit.

Lundi 18, la FGTB wallonne appelait à une journée de grève et à une manifestation à Liège. De 5 000 à 7 000 travailleurs s'y sont rendus. Une autre manifestation était prévue mercredi 20, devant le domicile d'Albert Frère, un des gros actionnaires des compagnies pétrolières. Et une manifestation est prévue à Bruxelles pour le 3 octobre. La direction de la CSC (Confédération des Syndicats Chrétiens) semble vouloir rallier

ces initiatives. En fin 1993, un vaste mouvement de grève contre la mise en place des mesures d'austérité, encore en vigueur aujourd'hui, avait été cassé par les directions de la FGTB et de la CSC. Mais à quelques semaines des élections communales du 8 octobre et après la claque prise en 1999, certains dirigeants socialistes, relayés par des responsables de la FGTB, ont sans doute envie de redorer leur blason dans leur électorat populaire, d'être à poser quelques dilemmes à leurs « camarades ministres ».

Car le gouvernement est embarqué dans la préparation d'un plan de réduction d'impôts, essentiellement en faveur du patronat bien sûr. Et toute concession aux salariés, du public comme du privé, ne pourrait que remettre en cause une partie des nouveaux cadeaux aux patrons.

Alors il faudra que les travailleurs puissent dépasser les limites des dirigeants de la FGTB et de la CSC pour imposer la fin des mesures d'austérité qui ont fortement réduit le niveau de vie des travailleurs de Belgique depuis près de vingt ans.

Éducation nationale

LE SCANDALE DE LA PRÉCARITÉ

A en croire la presse et les médias, la rentrée 2000 serait « techniquement » réussie. Les postes prévus seraient globalement pourvus. En somme l'Education nationale aurait réussi à « bien redistribuer » sa pénurie, le recrutement de 13 000 contractuels en septembre et de milliers de vacataires lui permettant de parer au plus pressé. Mais, comme on peut l'imaginer, les problèmes sont loin d'être réglés, que ce soit sur l'effectif des classes, l'état des locaux ou encore dans un domaine que les grèves de l'an dernier avaient posé avec force, celui des précaires à l'Education nationale.

En effet celle-ci a recruté pour cette année plus de 26 000 maîtres-auxiliaires et contractuels enseignants. Il faut ajouter à cela les personnels vacataires (« intérimaires » avec des « missions » de 200 heures annuelles seulement), les auxiliaires de la filière agents de service ou administratifs, les milliers de CES ou encore les nombreux emplois-jeunes.

Pour ce qui est des maîtres-auxiliaires et des contractuels de l'enseignement, leur nombre représente environ 5 à 6 % des professeurs des collèges et lycées. Mais leur répartition dépend souvent des académies. Ainsi les académies de Créteil, de Versailles ou de Lille en comptent proportionnellement plus que d'autres académies considérées comme moins difficiles.

Dans le primaire, l'appel à des étudiants recalés inscrits sur « listes complémentaires » s'est généralisé. Il s'agit de candidats ayant échoué au concours des professeurs des écoles mais dont le classement peut bénéficier du désistement d'un candidat reçu. Cette année l'Education nationale n'a pas attendu les désistements et a recruté 4 500 étudiants dans cette situation... mais comme auxiliaires !

Bref, le recours aux maîtres-auxiliaires, aux contractuels, aux vacataires, est systématique à l'Education nationale. Ces personnels servent de « bouche-trou », travaillent souvent dans les établissements ou les académies les plus difficiles, cela pour un salaire et une retraite inférieurs à ceux d'un titulaire et avec une insécurité de l'emploi permanente plus forte encore chez les vacataires que chez les MA.

Le statut de ces personnels est d'autant plus scandaleux qu'ils font le même travail que les titulaires, assument les mêmes responsabilités, engagent le même investissement que n'importe quel enseignant. L'Education nationale sait bien que ce n'est pas leur compétence qui est en cause. Elle vérifie d'ailleurs leurs aptitudes par des inspections, comme pour les titulaires. Certains de ces auxiliaires sont détenteurs d'un doctorat d'Etat, la plupart d'une licence où encore d'une forte qualification

professionnelle lorsqu'il s'agit de professeurs de Lycées professionnels (LP). Et d'ailleurs nombre de ces maîtres-auxiliaires ont une ancienneté de dix, quinze ans, voire davantage.

Alors l'Education nationale se réfugie derrière la sacro-sainte règle du concours de la Fonction publique pour refuser la titularisation immédiate à ces personnels. Les plans de résorption de l'auxiliaire se sont succédés ces dernières années mais ont toujours prévu des concours : concours réservés, concours spécifiques ou plus récemment examens professionnels. De plus ces concours sont interdits aux enseignants n'appartenant pas à l'Union Européenne. Les enseignants originaires du Maghreb ou d'Afrique noire, nombreux dans certaines académies, en particulier Créteil ou Versailles, en sont exclus. Pour tous les autres, cela signifie d'une manière ou d'une autre qu'il leur faut « plancher » pour décrocher le concours avec toutes les difficultés cumulées que représentent les charges familiales, une activité professionnelle à plein temps (souvent exercée dans les conditions les plus difficiles) ou parfois l'arbitraire pur et simple d'un jury zélé !

Stéphane HENIN



Manifestation en 1997.

Un maître-auxiliaire licencié après 17 ans d'ancienneté

A l'Education nationale, le zèle de certains jurys atteint parfois des dimensions surréalistes.

Ainsi un maître-auxiliaire d'anglais de l'académie d'Orléans-Tours se voit purement et simplement « remercié » par l'Education nationale après 17 ans d'ancienneté. Son tort ? Avoir voulu passer un de ces « concours réservés » que l'institution a mis en place dans le but – paraît-il – de résorber l'auxiliaire.

En 1998, cet enseignant est reçu 5<sup>e</sup> (sur 325 admis) au concours en question. Tout semblait donc aller pour le mieux. Il restait juste à passer les épreuves pratiques à l'issue d'une année de stage pour être définitivement titularisé. C'est là où les choses se compliquent. Après quatre inspections successives subies deux années de suite, le jury le déclare inapte à l'enseignement avec toutes sortes de motifs : « N'a pas les qualités requises

pour enseigner », « ne sait pas conduire une classe », « insuffisances méthodologiques » et même « insuffisante maîtrise de la langue », ce qui paraît pour le moins cocasse quand on sait que l'enseignant en question a vécu longtemps aux États-Unis où il a même été assistant de français à l'université d'Oberlin dans l'Ohio. Bref en juin 2000 il apprend qu'il est définitivement refusé alors que pendant 17 ans personne ne lui a reproché quoi que se soit.

Le pire dans cette affaire, c'est qu'à 54 ans, il ne peut même plus postuler pour un poste de maître-auxiliaire et se retrouve au chômage.

Si l'Education nationale veut résorber l'auxiliaire, il va falloir qu'elle commence par recaler quelques-uns de ses inspecteurs !

Stéphane HENIN

Trois mois de prison ferme pour José Bové

UNE DÉCISION SCANDALEUSE

Mercredi 13 septembre, le tribunal correctionnel de Millau a condamné le porte-parole national de la Confédération paysanne à trois mois de prison ferme, « pour destruction en réunion et menace ». Les neuf autres compagnons de José Bové, jugés pour les mêmes raisons que lui, échappent d'amendes et de peines avec sursis.

Cette décision du tribunal correctionnel de Millau est scandaleuse. José Bové a déjà fait un mois de prison, du 12 août au 7 septembre 1999, pour avoir participé à cette action contre le chantier du McDonald's de Millau. Le tribunal correctionnel a choisi de le condamner encore plus durement que ne l'avait demandé le

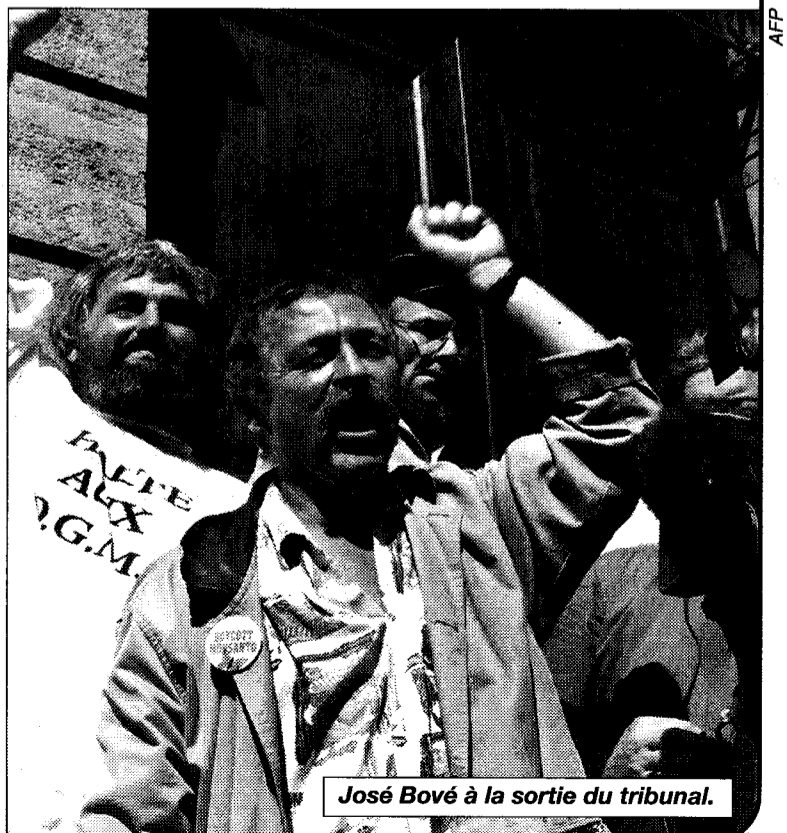
procureur de la République : celui-ci, le 1er juillet, n'avait en effet réclamé « que » dix mois de prison, dont neuf avec sursis.

Le « saccage » du McDonald's, à savoir les quelques poutres et enseignes déplacées, constitue donc pour la justice un drame plus grand que la destruction des conditions de vie des petits agriculteurs. Car si ceux-ci manifestaient ce 12 août 1999, c'est justement parce qu'ils ne peuvent pas vendre leurs produits à un prix leur permettant de vivre décemment. Mais la justice, dans cette société, est là pour défendre la grande propriété, celle des grosses sociétés de distribution par exemple, celle des riches, et condamner ceux qui y portent

atteinte, même symboliquement.

Les magistrats disent vouloir « faire entendre raison » au leader de la Confédération paysanne puisqu'il est « l'instigateur et le coordonnateur » de toutes les « dégradations et dénaturations commises ». De ce point de vue, on peut dire qu'ils ont déjà raté leur but. En effet, José Bové et ses neuf autres camarades ont déjà décidé de faire appel. Comme le disait même Marc Blondel, le secrétaire général de FO, au fond les juges leur donnent même plutôt un « coup de main », en leur permettant de faire parler d'eux à nouveau, et d'envisager l'organisation de nouvelles manifestations.

Aline RETESSE



José Bové à la sortie du tribunal.

La hausse du pétrole

# SPÉCULATION ET PROFITS PÉTROLIERS

Les prix du pétrole continuent à être agités de soubresauts en oscillant autour de niveaux records, sans que l'annonce par les pays producteurs d'une augmentation de leur production semble y faire quoi que ce soit. Preuve que la «pénurie organisée» de pétrole dont la presse et les gouvernements ont accusé les pays producteurs et l'OPEP en particulier et à qui ils ont attribué la hausse des cours de ces derniers mois, n'en était pas la seule cause, ni même la principale.

Ainsi, le 18 septembre, sur le marché londonien, le Brent brut (prix de référence pour le marché européen) atteignait son plus haut niveau depuis la Guerre du Golfe, juste en dessous des 35 dollars le baril. Selon les experts, il s'agissait d'un mouvement de spéculation à la hausse suite au dernier coup de colère de Saddam Hussein contre le Koweït. Le lendemain, le vent changeait de direction et le cours du Brent revenait à son niveau antérieur de 34 dollars le baril. Cette fois on se bornait à constater sans proposer d'explication.

La spéculation sur le pétrole continue donc et elle joue sans conteste un rôle important dans la hausse des prix mondiaux. Selon le patron de l'Union française des industries pétrolières, cité par l'hebdomadaire *L'Expansion* du 14 septembre: «Aujourd'hui, le marché «papier» du pétrole s'établit à 6 000 milliards de dollars par an alors que le marché «physique» est de 800 milliards de dollars: c'est-à-dire qu'avant d'arriver à destination une cargaison de pétrole s'échange huit fois.» Or ce marché «papier» est justement celui où s'établissent les cours pétroliers de référence comme celui du Brent, au travers d'un système d'opérations à terme similaire à celui qui alimente la bulle spéculative des marchés boursiers.

Ceux qui spéculent sur ces marchés sont les vendeurs de pétrole (c'est-à-dire les compagnies pétrolières), les acheteurs (les raffineurs et autres gros clients de la chimie des hydrocarbures) et divers intermédiaires commerciaux et financiers. Mais ceux qui y font la pluie et le beau temps, ce sont les grandes compagnies pétrolières, car elles contrôlent directement ou indirectement une grande partie des autres intervenants par le biais de montages financiers compliqués destinés à les protéger des lois anti-monopoles existant dans la plupart des grands pays industrialisés.

Si donc les prix pétroliers de référence comme le Brent ont monté en flèche, c'est que les trusts pétroliers n'ont rien fait pour s'y opposer, ou plus probablement qu'ils l'ont voulu. Et il suffit de regarder leurs bilans au cours des dix-huit derniers mois pour voir pourquoi.

Malgré la chute des cours enregistrée en 1998, qui avait vu le cours du Brent descendre en dessous de la barre des 10 dollars au baril, les trusts du pétrole n'en ont pas moins réalisé les milliards de bénéfices qui leur sont habituels au cours de cette année-là, grâce, entre autres, à des profits plus importants dans le raffinage. Et quand leurs profits ont baissé de façon importante cette année-là ce fut à cause de plans de restructuration – ce fut le cas de Shell, par exemple, qui a supprimé un cinquième de ses emplois en Europe en 1998. En fait cette année-là, ce sont les petites et moyennes compagnies, qui représentent entre elles moins de 15% du marché pétrolier, qui ont essuyé le gros des contrecoups de la baisse.

Mais l'année suivante, 1999, où le cours du Brent est monté de 10 à 23 dollars le baril, les bénéfices des trusts ont explosé: les profits des cinquante plus grosses compagnies pétrolières américaines ont été multipliés par cinq. Et cette explosion a continué au premier semestre de l'année 2000: +116% pour Exxon-Mobil par rapport au premier semestre 1999, +106% pour Shell, +197% pour BP-Amoco, +165% pour TotalFina-Elf, etc.

Aujourd'hui, le président du groupe Shell peut bien expliquer, dans une interview parue dans le journal *Le Monde* daté du 19 septembre, qu'«un prix du pétrole trop élevé est une mauvaise nouvelle pour tous» et qu'il souhaiterait «un niveau un peu en dessous de 20 dollars». Mais quand il ajoute que «ce n'est pas parce qu'on espère ce prix que les cours vont s'aligner», en accusant pêle-mêle l'OPEP et les spéculateurs, il se moque du monde. Comme si c'était à contre-cœur que Shell avait engrangé un résultat record de 47,7 milliards de francs au premier semestre de cette année!

Ou alors il faudrait qu'il le prouve, par exemple en réduisant le prix de l'essence dans les stations Shell de façon à ramener les profits du groupe à leur niveau (considérable déjà) de l'an dernier.

François ROULEAU

## France Télécom Bagnole – Seine-Saint-Denis



Une vue partielle des grévistes, votant le 18 septembre 2000.

# SUCCÈS DES GRÉVISTES

**Les grévistes ont repris le travail mardi 19 septembre au Centre international par opérateurs de France Télécom à Bagnole (200 opérateurs au total à l'effectif). Et c'est sur une victoire qu'ils ont arrêté leur grève, qui durait depuis le 29 août avec des interruptions durant les trois jours des week-ends.**

La direction avait déjà accepté depuis quelques jours de repousser à une période située entre fin 2001 et fin 2002 la fermeture de ce centre, qu'au milieu du mois d'août elle annonçait brutalement pour le début de l'an prochain. Elle avait accepté également de geler jusqu'à une date indéterminée la vague de 27 mutations d'office (ce qu'elle appelle des «redéploiements») qu'elle avait annoncée, le 24 août, pour les semaines à venir.

Mais il restait la question des 25 premières mutations d'office qui, décrétées à la mi-août, avaient déclenché la grève le 29.

Cette liste des 25 «redéployés» était parfaitement arbitraire: la direction n'avait pas fait appel au volontariat mais avait sélectionné une série d'employés qu'elle jugeait indésirables pour une raison ou une autre, à qui elle avait adressé une sèche lettre individuelle. C'est cette volonté de la direction d'imposer sa loi qui, en particulier, n'est pas passée parmi les opérateurs du centre. Et c'est pourquoi, jeudi 14 septembre, malgré les premières concessions de la direction sur les autres mesures et des promesses vagues pour les fameux 25, les grévistes ont décidé, avec le comité de grève qu'une bonne centaine d'entre eux avaient élu dès le premier jour, de reconduire leur mouvement le lundi suivant.

Cela n'a pas eu l'heur de plaire dans les instances de direction, qui ont menacé, dans l'après-midi du 14, de revenir

sur ce qu'elles venaient de promettre le matin du même jour! Leurs représentants estimaient que nous devions préalablement lever tout préavis de grève.

Précisons que, si le syndicat SUD a soutenu et animé ce mouvement, l'attitude de la CGT a été fluctuante selon les moments et selon les militants, pour en venir à conseiller le recours à «d'autres formes d'action» quand il s'agissait surtout de tenir bon...

Finalement, lundi 18 septembre, la direction du Centre de Bagnole, ayant reçu des représentants syndicaux et les représentants des grévistes (à savoir en fait tous les membres du comité de grève), cédait complètement sur la mutation autoritaire des 25. Elle s'est engagée sans condition sur le «retrait immédiat et sans condition de la liste des 25 redéployés nominativement annoncés, aucune mutation ou déplacement d'office».

Nous n'avons pas pu obtenir le paiement, même partiel, de nos journées de grève, mais les retraits sur nos payes seront cependant échelonnés sur sept mois, à raison de deux jours par mois, soit environ 1 000 F.

D'autre part, des discussions vont se poursuivre avec les syndicats sur le montant de la prime dite «d'incitation au redéploiement» (15 000, 20 000 francs? Davantage?), ainsi que sur diverses autres garanties qui doivent accompagner les mutations des employés volontaires pour aller travailler dans d'autres services de l'entreprise.

Au total, nous avons donc repris le travail avec un sentiment de fierté (certains commentaient d'un «On a gagné notre dignité!»), la fierté d'avoir réussi à imposer à France Télécom, cette puissance d'argent avec ses 25 milliards de profits rien que sur le dernier semestre (c'est plus que pour l'année 1999 tout entière), au moins un recul. C'est un recul local, certes, mais, compte tenu des méthodes et de l'arrogance de la direction vis-à-vis de l'ensemble du personnel, tout de même un recul significatif.

Correspondant LO

**Lever  
Haubourdin  
Nord**

## LE «PLAN SOCIAL» NE PASSE PAS

Malgré le rapport de l'expert désigné par les syndicats, qui démontre amplement que les raisons économiques avancées pour fermer le site d'Haubourdin ne sont pas fondées, la direction essaye d'accélérer la procédure de liquidation.

Comme les syndicats refusaient de discuter du plan social avant que la direction d'Unilever s'explique notamment sur ses liens avec le repreneur espagnol Bilore qu'elle met en avant pour une partie du personnel, la direction nous a envoyé à domicile un résumé de son projet. A tous les licenciés, en plus des indemnités conventionnelles de licenciement, elle propose 100 000 F. Pour ceux qui seraient réembauchés par

Bilore, dont les salaires sont 20% inférieurs à ceux de Lever, s'ajouterait une indemnité globale correspondant au maintien du salaire, de l'ancienneté et des primes pendant trois ans; quant à ceux qui n'iraient pas travailler chez le repreneur, et qui ont 54 ans ou plus, ils toucheraient une indemnité d'un mois de salaire par année restant à courir jusqu'à 60 ans.

Cela permet à la direction d'annoncer qu'un ouvrier de 55 ans en 3x8 avec 30 ans d'ancienneté recevrait une somme de 500 000 F s'il allait chez Bilore ou 413 000 F dans le cas contraire. Un agent de maîtrise dans le premier cas toucherait 721 000 F. Dans tous les autres cas, les indemnités seraient plus faibles.



Manifestation des «Lever» à Paris le 28 avril 2000

La direction espérait peut-être ébranler quelques convictions avec ces sommes qui paraîtraient importantes à première vue. Mais si Bilore ferme ses portes au bout de deux ou trois ans, comme beaucoup de «preneurs» de la région l'ont déjà fait, s'il faut subir le chômage pendant cinq ans ou plus, que deviennent ces quelques centaines de milliers de francs?

Cela fait des mois que nous aussi nous avons fait nos comptes. Alors la quasi-totalité des salariés de l'entreprise exigent qu'Unilever revienne sur

sa décision de fermeture ou bien verse à chaque licencié un million de francs exonéré d'impôt... ou plus, ainsi que la pré-retraite pour ceux qui ont 50 ans et plus, financée par Lever. Ce ne sont pas les moyens financiers qui lui manquent. C'est pour cela que lors d'une AG, ces propositions de la direction ont été rejetées à la quasi-unanimité.

Pour se faire entendre, aussi bien des patrons de Lever que des dirigeants politiques, les travailleurs de Lever ont monté quelques expéditions pour vider les supermarchés autour de Lille

de tous les produits fabriqués par Unilever... et il y a plusieurs centaines de références. Depuis, au moins deux supermarchés ont posé des affichettes pour expliquer pourquoi les clients ne trouvaient plus de produits Unilever en rayon. Le même jour, à la réunion du Comité central d'entreprise à Paris, la direction n'a pas semblé apprécier ce genre d'opération de «promotion». Ce qui n'empêche pas que, de notre côté, nous soyons prêts à continuer!

Correspondant LO

**Chèques  
Postaux  
Orléans  
La source**

Contre la mise en  
place des 35 heures :

## DES RÉACTIONS EN CHAÎNE

Lundi 18 septembre, au Centre de Chèques Postaux de La Source, tout le service de la filiale virements (100 personnes) s'est à nouveau rendu en manifestation devant les bureaux de la direction. Cela fait plusieurs mois que la direction a sorti ses projets sur la mise en place des 35 heures. Le directeur a commencé les semblants de concertation service après service, en avril, et il s'est vanté que cela serait terminé fin juin. Dans la plupart des services alors que nous travaillons 36 heures en 5 jours, la direction veut réintroduire le travail le samedi matin. Cela a suscité immédiatement des réactions de colère dans les services concernés. Depuis la rentrée, ce sont les gars des Impressions de carnets qui ont fait 2 jours de grève à 100%. La semaine dernière, c'était le tour du service des Successions d'être en grève à près de 100%.

Cet été la direction avait essayé de passer ses projets en force en convoquant les organisations syndicales en CHSCT (comité d'hygiène et de sécurité) et en CTP (comité technique paritaire). Tous les délégués syndicaux (CGT, SUD, FO et CFDT) refusaient de se rendre à ces réunions. Par contre la semaine dernière, ils y sont allés avec tout le personnel des Successions. Celui-ci, le jour de la grève, distribuait un tract

aux autres services dans lequel il affirmait ses revendications: «pas de travail le samedi et des effectifs supplémentaires».

Le directeur de plus en plus mal à l'aise annonçait qu'il renonçait au projet des samedis travaillés... pour 6 mois. Tout le centre a pris cela comme un premier recul et, depuis, les manifestations et les regroupements dans les services se font spontanément. Il devient de plus en plus clair que la direction a tenté de nous isoler dans les services et que la seule réponse est un mouvement sur le centre. Les deux directeurs chargés de la mise en place des 35 heures nous menaçaient encore il y a 3 semaines de nous retirer 1/30<sup>e</sup> de salaire à chaque fois que nous arrêterions le travail. Depuis ils sont beaucoup moins arrogants en disant que la décision vient de Paris. Un des directeurs déclarait devant la manifestation de lundi, «qu'il était stressé et qu'on allait le rendre malade». Cela a eu pour effet de faire réagir des femmes lui disant: «Et nous on ne craque pas. Nos conditions de travail se dégradent. On travaille 7 heures sur écran et vous avez supprimé la pause supplémentaire

de 10 minutes. Vous supprimez des effectifs et depuis les réorganisations, c'est le vrai bazar!»

Sur les modules (500 personnes) la direction vient de lancer un nouveau challenge. Celui qui place le plus de produits Poste gagne... un voyage à Venise. Les réflexions fusent de toutes parts: «On ne fera pas de commercial. C'est eux qu'on va envoyer en gondole à Venise. C'est donnant donnant. Pas de commercial tant qu'il y a la menace du samedi.» Le 25 septembre tous les assistants commerciaux ont décidé d'être en grève.

Toutes ces actions ont contribué à changer l'atmosphère dans le centre. Les discussions vont bon train sur l'augmentation de l'essence, les salaires bloqués alors que La Poste affiche 1,8 milliard de profits, sur la dégradation des conditions de travail et les suppressions d'effectifs alors que ce gouvernement dit vouloir diminuer le chômage.

Nous sommes de plus en plus nombreux à espérer que ce ras-le-bol s'exprime de plus en plus fort.

Correspondant LO

**SNECMA  
Corbeil  
Essonne**

## LES MAUVAIS COUPS DES DIRIGEANTS DU CE (suite)

Les dirigeants CFDT du Comité d'entreprise de la SNECMA Corbeil avaient tenté de licencier une employée du CE cet été (voir LO n° 1674). À l'appel de la CGT du Comité d'entreprise, des salariés de la SNECMA étaient venus alors soutenir l'employée menacée de licenciement et avaient finalement obtenu que le directeur du CE renonce par écrit à toute sanction.

Mais la CFDT de la SNECMA n'en est pas restée là. Forte du constat qu'avait établi un huissier, elle poursuit «devant les assises» tous les travailleurs et élus cités dans ce constat: onze au total! D'après elle, ceux-ci risqueraient vingt ans de réclusion criminelle et 1 million de francs d'amende pour «extorsion de consentement en bande organisée»!

Vis-à-vis du personnel du CE, la CFDT maintient toujours sa position de force et veut maintenant licencier trois salariés cités par l'huissier, dont une déléguée du personnel. Elle leur reproche tout simplement d'être venus au mois d'août défendre leur collègue menacée.

La mobilisation contre ce délit dévastateur a commencé. Une pétition de la CGT a recueilli près de 1 300 signatures exigeant l'arrêt des procédures de licenciement.

Vendredi 15 septembre, un arrêt de travail rassemblant près de 350 personnes a eu lieu au moment de l'entretien préalable du premier des trois employés menacés. Une autre doit suivre lundi 18 septembre pour le deuxième.

Dans l'usine, pour le plus grand nombre, c'est le dégoût envers les syndicats qui l'emporte.

Quelques militants de la CFDT disent en privé leur opposition à l'attitude de la direction du syndicat mais seul l'un d'entre eux a démissionné de son mandat de délégué syndical local. Les travailleurs qui s'expriment, en particulier lors de la signature de la pétition à la sortie du restaurant, sont indignés et certains mettent l'accent sur le fait que c'est le patron qui bénéficie de tous ces événements.

Correspondant LO

**Alstom  
Belfort**

# GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

La direction d'Alstom n'attend pas que les procédures juridiques de son plan dit « social » de suppressions d'emplois arrivent à leur terme pour faire des pressions de toutes sortes. Ainsi à l'Alstom Belfort nous sommes convoqués individuellement à la DRH qui nous interroge sur nos désirs, nos compétences, etc., comme si nous étions demandeurs pour partir. Et bien sûr, elle parle de reclassement interne voire externe mais pas à plus de cinquante kilomètres.

Il faut préciser que c'est près de 800 postes que la direction prévoit de supprimer dans les deux établissements de Turbomachines qui comptent en tout 2000 personnes. Cela représente en production deux personnes sur trois et plus particulièrement dans l'établissement des Machines Electriques.

C'est dans ce contexte que les 70 ouvriers de l'atelier IHT ont débrayé jeudi 14 septembre au matin pour discuter des perspectives. Après plus d'une heure de discussion, l'idée d'occuper l'ate-

lier fut votée. Avec l'équipe d'après-midi, la décision fut la même. Rendez-vous était donc pris pour lundi matin à 4 heures.

Et justement lundi 18 septembre à 4 heures, les chefs, un DRH et un huissier, visiblement pas habitué à se lever si tôt, étaient déjà là. Les camarades se sont retrouvés à une trentai-

ne et ont commencé le blocage de l'atelier.

A voir la tête des chefs et des quelques cadres de la DRH, il est clair que la seule chose que craint la direction, c'est la grève et surtout sa contagion. Dans la matinée, la moitié des grévistes sont allés faire le tour de deux autres ateliers. Une bonne partie des

camarades du bâtiment 66 et de la tôlerie les ont suivis et sont revenus ensemble dans l'atelier occupé. Dans la matinée, les gardes appelés en renfort par la direction ont décidé de ne pas rester à faire les chiourmes autour de l'atelier. Ils restent à deux pour la sécurité. L'équipe d'après-midi a pris la relève sans aucun problème. Tout

le monde était présent, même ceux qui étaient en congé.

La décision fut prise de faire le tour des ateliers le lendemain mardi avec un tract signé des grévistes et des syndicats FO, CGT et CFDT. La grève n'en était qu'à son premier jour et quel que soit son devenir, l'action des camarades de l'atelier IHT montre que nous ne nous laisserons pas jeter à la rue comme des malpropres. Ils ont ouvert une brèche contre le plan de licenciements d'Alstom. Il est à souhaiter que tous ensemble nous nous y engouffrions.

**Correspondant LO**



Manifestation à Belfort le 15 mars 2000.

**Hôpital  
d'Argenteuil**

# UN RASSEMBLEMENT CONTRE LE LICENCIEMENT D'ÉDITH LECOQ

Un rassemblement de près de 300 personnes a eu lieu le 12 septembre devant l'hôpital d'Argenteuil, en soutien à Edith Lecoq, l'infirmière révoquée par le directeur de l'hôpital à la suite d'une mobilisation contre l'application des 35 heures de nuit (cf. nos articles du mois d'août). De nombreuses délégations syndicales, mais aussi des délégations d'autres hôpitaux de la région parisienne, des entreprises d'Argenteuil et des communes voisines étaient présentes, ainsi que des militants politiques de différentes organisations, dont Arlette Laguiller.

Les premières sanctions et la procédure disciplinaire à l'encontre d'Edith (mutation d'office en équipe de jour, la coupant ainsi de ses collègues de nuit – sans parler d'une amputation de 3000 F par mois de son salaire – et convocation du conseil de discipline) sont tombées, comme par hasard, au lendemain même d'une assemblée générale de la fin mai de l'équipe de nuit contre l'aménagement du temps de travail envisagé par le directeur.

Officiellement, on lui reproche, sur rapports de commande de trois cadres chargées de guetter ses faits et gestes, trois

courtes absences de son service. En réalité, son dossier disciplinaire est si vide, les rapports desdits cadres si manifestement tendancieux, tardifs, imprécis et pour certains carrément mensongers, que le conseil de discipline, réuni début juillet, n'a voté aucune sanction à son encontre, ni les plus lourdes (dont la révocation), ni les un peu moins lourdes, ni les plus légères.

Mais le directeur a passé outre l'avis du conseil de discipline. Courant juillet, il a décidé, de son propre chef, de révoquer (autrement dit de licencier) cette militante syndicale, secrétaire de la section Sud-CRC de l'hôpital. Depuis, Edith a eu non seulement le soutien de ses collègues, de nombreuses organisations syndicales, associatives et politiques (CFDT, CGT, CNT, FO, FSU, SUD, Femmes solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, LCR, Les Verts, LO, PCF, PT...) et différentes personnalités, mais également celui de la population d'Argenteuil qui continue de signer la péti-

tion du comité de soutien qui s'est constitué en sa faveur (plus de 3000 signatures à ce jour).

Infirmière depuis 30 ans, Edith est très loin d'être la professionnelle négligente qu'évoquent aujourd'hui les rumeurs et la campagne de dénigrement lancées contre elle par la direction de l'hôpital. Tous les rapports de notation annuels de sa hiérarchie, y compris les plus récents, parlent d'elle uniquement de façon élogieuse en reconnaissant sa conscience et sa disponibilité professionnelle, sa polyvalence et ses compétences. Dans le contexte de la mobilisation du personnel de nuit, le directeur a fait fabriquer de toutes pièces des rapports prétendant à une faute, uniquement pour se débarrasser d'une syndicaliste jugée gênante pour ses projets.

Voici quelques extraits de l'intervention d'Edith Lecoq lors de ce rassemblement :

« Mon crime, donc, parce qu'il fallait en trouver un, serait de m'être déplacée de mon service, de m'être absente un moment (j'ajoute d'ailleurs pour

des raisons syndicales). Comme si la direction n'était pas au courant que dans les services de nuit il existe une tolérance générale pour les courts déplacements d'un service à l'autre, à Argenteuil comme dans tous les autres hôpitaux du pays, pour des raisons évidentes propres aux contraintes de nuit. (...)

Mais il y a une autre tolérance de la direction, vis-à-vis d'elle-même cette fois, beaucoup moins légitime, et qui porte non pas sur quelques minutes d'absence, mais sur des absences de plusieurs heures voire de nuits entières. (...) Nul n'ignore que la nuit on nous impose de plus en plus fréquemment de doubler les services, parfois sur deux étages, faute de personnel suffisant. Là, on ne nous parle plus de la sécurité des malades. (...)

Et je vais vous dire la meilleure. C'est que dans mon dernier rapport d'appréciations pour les notations, celui de l'an dernier, de 1999, j'ai droit à une appréciation élogieuse pour avoir assuré avec efficacité la garde

de nuit de deux, je dis bien deux, unités de gastro-entérologie. (...) Voyez-vous, on me considère comme particulièrement compétente pour assurer la garde de deux services simultanément (...) mais on me considère comme irresponsable qu'il faut révoquer séance tenante, pour un déplacement de quelques minutes alors qu'on peut me joindre immédiatement à tout instant.

... Notre mobilisation contre ma révocation dépasse de très loin un simple enjeu individuel (...).

Edith a fait appel à la commission des recours de la fonction publique pour annuler la décision de révocation. Cette commission devrait sans doute se réunir courant octobre. En attendant, la mobilisation continue. Le comité de soutien à Edith appelle les personnels hospitaliers comme les travailleurs et habitants d'Argenteuil à participer à un nouveau rassemblement de soutien le samedi 14 octobre à 15 heures devant l'hôpital d'Argenteuil. Affaire à suivre.

**Turquie,  
12 septembre  
1980**

**LE COUP  
D'ÉTAT  
DU GÉNÉRAL EVREN**

Istanbul, le 12 septembre 1980



Credit photo. ARC

Il y a vingt ans, le 12 septembre 1980, les habitants d'Istanbul et des grandes villes turques étaient réveillés par un fracas de chars occupant la rue. L'armée, avec à sa tête le chef de l'état-major, le général Kenan Evren, venait de prendre le pouvoir. Le gouvernement était démis, l'Assemblée nationale était dissoute, de même que l'ensemble des partis politiques, dont les dirigeants étaient arrêtés et les biens saisis, les syndicats et les grèves étaient interdits. La radio officielle annonçait que l'armée contrôlait la situation et que le calme régnait dans l'ensemble du pays. Le général Evren indiquait qu'une nouvelle Constitution serait mise en place dès que possible et que, après avoir accompli son oeuvre, l'armée transmettrait au plus vite l'administration du pays «à un régime démocratique, fondé sur les principes de la laïcité et du droit».

Dans l'immédiat cependant, la prise de pouvoir de l'armée se traduisit par une vague de répression. Selon le bilan fait plus tard par la presse turque, 650 000 personnes furent arrêtées, 230 000 passèrent en jugement, dont 7 000 pour lesquelles la peine de mort fut requise. Celle-ci fut prononcée dans 517 cas, et cinquante personnes effectivement exécutées. Et ce bilan chiffré ne dit rien des innombrables exactions, des tortures et des violences en tout genre qui accompagnèrent l'action de l'armée, des vies brisées, des militants ne trouvant plus de travail et forcés de s'expatrier.

**INSTABILITE POLITIQUE  
ET SOCIALE**

Le coup d'Etat militaire n'était certes pas une surprise. Depuis que le fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal, s'est appuyé sur l'armée pour prendre le pouvoir au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'armée turque n'a jamais été bien loin du gouvernement, même si le régime s'est souvent affublé d'une façade parlementaire. En 1960 et 1971 déjà, l'armée était intervenue pour mettre fin aux jeux parlementaires et exercer elle-même le pouvoir. Encore une fois, en cette année 1980, le but de l'armée était, par son coup d'Etat, de mettre fin à une instabilité politique et sociale qui pouvait devenir dangereuse pour la bourgeoisie.

Les années soixante et soixante-dix avaient été marquées, en particulier, par le développement de la combativité ouvrière. Le développement numérique de la classe ouvrière, sa jeunesse, sa situation proche de la misère, l'inflation de l'ordre de 100% par an, tout cela entraînait le développement de ses luttes. On avait assisté au développement d'un nouveau syndicat, la DISK (Confédération des Syndicats Ouvriers Révolutionnaires), formé entre autres par des dirigeants syndicaux proches du PC turc, et plus combatif que le vieux syndicat officiel Türk-Is.

A ces luttes répondait souvent la répression, voire l'action armée de milices d'extrême droite ou bien les provocations des services secrets. Le 1<sup>er</sup> mai 1977, place Taksim à Istanbul, des tireurs postés sur les toits avaient tiré sur les manifestants ouvriers, faisant 34 tués. En décembre 1978, dans la ville de Kahramanmaras, des milices d'extrême droite avaient accom-

pli une véritable expédition punitive contre la population locale, faisant des centaines de morts. Mais ces actions, et d'autres comportant parfois l'intervention directe de l'armée pour affronter des grévistes, n'avaient pas entamé la combativité ouvrière.

En même temps, sur le plan politique, l'instabilité dominait, marquée par l'alternance au pouvoir du Parti Républicain du Peuple du social-démocrate Bülent Ecevit (aujourd'hui de nouveau au gouvernement) et du Parti de la Justice, de droite, de Demirel. Mais ces gouvernements montraient, surtout, leur incapacité à mettre fin à la crise politique, économique et sociale.

Les actions de l'armée et celles de l'extrême droite étaient une annonce claire. L'état de siège avait été proclamé dans de nombreux départements. En janvier 1980 l'état-major avait lancé un premier avertissement aux «civils» disant qu'elle ne laisserait pas le désordre s'installer dans le pays. En juillet 1980, l'extrême droite avait assassiné Kemal Türkler, un des fondateurs de la DISK et dirigeant du syndicat de la métallurgie. Mais ni les syndicats, ni les organisations de gauche, ni même celles d'extrême gauche souvent d'inspiration maoïste ou guevariste, n'étaient prêtes à préparer la classe ouvrière à faire face à un coup d'Etat.

**L'ARMEE CONTRE LA  
CLASSE OUVRIERE**

Pour plusieurs années, celui-ci allait donc faire tomber une chape de plomb sur la Turquie. Bien sûr l'armée se présentait comme un arbitre au-dessus des classes, voulant éviter au pays une guerre civile et notamment stopper le développement du terrorisme dont était responsable essentiellement l'extrême droi-

te. La répression en Turquie n'atteignit pas non plus le degré de férocité que l'on avait connu lors des coups d'Etat des années soixante-dix au Chili, en Argentine. Mais malgré tout, la répression visait essentiellement la classe ouvrière. L'armée, la bourgeoisie, l'appareil d'Etat voulaient mettre un coup d'arrêt au développement de sa combativité et de sa confiance en elle-même, à laquelle on assistait depuis des années. Le résultat du coup d'Etat fut de geler pour quelques années toutes les réactions ouvrières, et notamment ses réactions de défense face à l'inflation, qui n'en continua pas moins. Ainsi, en quelques années, les salaires ouvriers réels furent pratiquement divisés par deux. La «stabilisation économique» que les militaires disaient rechercher fut ainsi payée d'abord par les travailleurs et la population pauvre.

Dans la période suivante, l'armée allait quitter peu à peu le devant de la scène politique, mais cela non sans avoir mis en place une nouvelle Constitution. Un nouveau système électoral à logique majoritaire limita les possibilités des petits partis d'avoir des élus au Parlement. Une nouvelle législation sur le droit de grève plaça celui-ci dans le cadre d'une réglementation très stricte renforçant énormément le pouvoir des bureaucraties syndicales. Enfin, le rôle politique de l'armée fut institutionnalisé par la création du MGK, le «Conseil National de Sécurité», sorte de super-gouvernement dans lequel les ministres durent siéger aux côtés des chefs de l'armée.

A partir du milieu des années quatre-vingt cependant, l'emprise de l'armée allait peu à peu se relâcher. Les anciens dirigeants politiques, les Demirel et les Ecevit, refirent peu à peu surface. Une certaine effervescence politique se manifesta de nou-

veau. Dès 1986 on assista à de premières grèves. En 1989, il y eut une multiplication des luttes, les travailleurs bravant l'interdiction de faire grève en déclarant que, s'ils quittaient le travail en masse, c'était «pour se rendre chez le médecin»... En 1990-1991, ce fut la grande grève des mineurs de Zonguldak qui, à plusieurs dizaines de milliers, entamèrent une marche sur Ankara. Dix ans après le coup d'Etat du général Evren, la classe ouvrière turque démontrait ainsi qu'elle n'était nullement brisée.

Depuis, les gouvernements qui ont remplacé le pouvoir direct des militaires se succèdent en se discréditant rapidement. L'inflation qui oscille entre 80 et 100% l'an, les scandales de corruption, la pourriture d'une armée et d'une police gangrenées par l'extrême droite, l'arbitraire, la torture qui est monnaie courante dans les prisons, tel est le visage du régime turc même après son retour à la «démocratie» parlementaire. L'armée a quitté le devant de la scène politique, mais elle n'en adresse pas moins périodiquement ses remontrances aux gouvernements civils. Pendant plus de dix ans, c'est elle qui a dicté pratiquement seule la politique de terre brûlée menée contre la guérilla du Kurdistan.

Mais depuis des années aussi, c'est ce même régime qui, pour gouverner contre la classe ouvrière, a largement besoin du secours des bureaucraties syndicales et de la législation, mise en place par les militaires, qui renforce celle-ci face aux travailleurs. Et c'est l'aveu qu'au fond, malgré tout, la classe ouvrière reste une force dont les dirigeants turcs sont contraints de tenir compte.

André FRYS

Réédition en livre de poche

# ENFANCE, AU FÉMININ

## De Taslima NASREEN

Il faut profiter de la réédition par le Livre de Poche d'*Enfance, au féminin* de Taslima Nasreen pour découvrir un aspect de la réalité de son pays devenu le Bangladesh.

Ce récit autobiographique retrace les treize premières années de la vie de l'auteur, née en 1962. Attaquée par les fondamentalistes musulmans lors de la publication de son roman *Lajja* (La Honte), Taslima Nasreen dut s'expatrier pour échapper à la condamnation à mort qu'ils avaient prononcée à son encontre. Écrit en exil, *Enfance, au féminin* dénonce lui aussi le fatras réactionnaire véhiculé par la religion, en l'occurrence musulmane, dont les premières victimes sont les femmes.

Taslma Nasreen n'était pas dans la pire des situations. Son père était un médecin issu d'un milieu pauvre, qui plaçait les études et les connaissances au-dessus de tout, que ce soit pour les garçons ou pour les filles, ce qui était assez exceptionnel mais ne l'empêchait pourtant pas de se comporter comme un tyran domestique, faisant régner l'angoisse et la peur sur toute la maison, à commencer par sa femme.

Au travers d'une multitude de petites scènes évocatrices de son environnement familial, l'auteur laisse percevoir avec acuité la somme d'oppressions et de violences dont sont pétries les relations entre les hommes et les femmes systématiquement traitées comme des sous-êtres humains.

Cependant, et c'est ce qui rend ce livre particulièrement attachant, Taslima Nasreen décrit le chemin qui l'a conduite à refuser cette situation. Contrairement à ses amies d'enfance, elle a pu échapper au mariage forcé, ce qui lui a laissé le temps de s'ins-

truire, de forger sa propre sensibilité et de choisir sa vie. Aux connaissances scientifiques, inculquées par son père qui y voyait un gage de réussite sociale, s'est adjoint le plaisir de lire en secret les romans et les poèmes qui lui plaisaient. Taslima Nasreen put ainsi forger ses armes contre les superstitions et son livre témoigne de son art de démonter, non sans humour, les préjugés religieux qui servent à cautionner l'oppression des femmes.

Du milieu familial se détache la figure d'un de ses oncles, qui ne cachait pas ses idées opposées à la religion et à l'exploitation de l'homme par l'homme. Pour la première fois, celle-ci entendait ainsi un adulte exprimer ce qu'elle ressentait confusément.

Le monde des pauvres, l'écrivain l'évoque à travers les servantes, soumises à un travail harassant et considérées comme des êtres inférieurs. Elle se souvient : « Pour peu qu'elles tombent malades, on leur en fait reproche, et, si elles meurent, on

accuse leur manque de chance. Elles sont sales, et nous sommes propres. Elles sont au bas de l'échelle, et nous en haut. Elles appartiennent à la catégorie des gens de rien, et nous à celle des gens bien. » La maîtresse de maison pouvait renvoyer une domestique arbitrairement au bidonville et à la misère la plus noire : le père puiserait dès le lendemain une remplaçante parmi les innombrables pauvres en faisant une simple halte au retour de son travail.

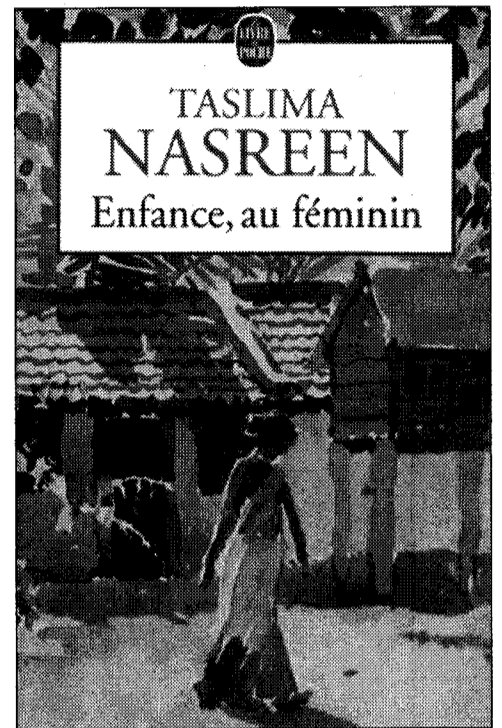
Les courts passages du livre qui témoignent ainsi du sort des pauvres lèvent un coin du voile sur la férocité de l'oppression sociale à laquelle est lié le sort réservé aux femmes, y compris celles des milieux aisés.

Un récit écrit de façon

simple, vivante et percutante.

Annie ROLIN

*Enfance, au féminin, de Taslima Nasreen, Edition Le Livre de Poche - 441 p. - 45 F.*



## NOTRE AFFAIRE À TOUS

### d'Eva JOLY

Eva Joly est une des juges qui symbolise en France les poursuites contre la délinquance financière. C'est elle qui aux côtés d'un autre juge d'instruction, Laurence Vychniewsky, instruit l'affaire Elf, qui a amené les poursuites contre un certain nombre de grands PDG, Le Floch-Prigent, ex-PDG d'Elf et de la SNCF, qui a passé un certain temps en prison, ou encore Bidermann... C'est elle aussi qui conduit, toujours aux côtés de sa collègue, l'instruction contre Roland Dumas, ex-ministre des Affaires étrangères et ex-président du Conseil constitutionnel.

Son livre ne comporte pas de révélations sulfureuses, sa fonction et les affaires en cours

le lui interdisent. Il se veut en revanche un plaidoyer pour tous ces juges qui ont le courage de s'en prendre aux puissants de cette société, car pour eux leur fonction est bien de demander des comptes à tous ceux qui enfreignent la loi, quelles que soient leur richesse ou leur fonction.

Eva Joly, comme ceux qui suivent le même chemin qu'elle, le juge Alphen, Renaud Van Ruymbeke et d'autres, n'est pas une taupe rouge infiltrée dans la magistrature. Immigrée Norvégienne, issue de milieu modeste, elle s'est mariée à Paris et s'est retrouvée par hasard dans la magistrature. C'est simplement, semble-t-il, une personne à principes ; tout en acceptant les fondements de cette société qui repose sur la propriété, elle pense qu'il y a une morale sociale qui impose à tous de respecter les lois. Elle pense même que la délinquance financière, la corruption des dirigeants économiques et politiques sont un ferment de déstabilisation

« du pacte républicain ». Elle résume aussi ce constat : « Au cours des six ans de galerie financière, j'ai eu souvent l'impression que l'architecture de la justice était conçue autour d'un article préalable au code pénal qui en donnerait le chaînon manquant : "la loi s'applique à tous, sauf à celles et ceux qui détiennent un pouvoir économique et politique". »

Eva Joly déclare ne pas vouloir être l'instrument d'une quelconque revanche sociale, et n'être là que pour appliquer les lois en cours. Elle se pose donc des problèmes sur sa fonction, et sur la poursuite des investigations des « petits juges » dans l'indifférence et souvent l'hostilité des pouvoirs en place. Elle tente d'y apporter sa réponse, dans un équilibre difficile entre la défense de cette société qu'elle génère à grande échelle. Elle rapporte ce qu'un grand patron lui a déclaré : le capitalisme n'a pu se développer que sur la corruption et les combines.

Elle se réclame, par exemple, de l'appel de Genève lancé en octobre 1996 par différents juges européens, dont des juges appar-



tenant au pool « mains propres » en Italie où 24 juges au total ont été assassinés à cause de leurs enquêtes, dont aussi des juges espagnols et français, comme Renaud Van Ruymbeke et d'autres. Cet appel ne réclamait rien d'autre que la fin des entraves mises par les différents États aux enquêtes diligentées par les juges, et une coopération sincère. C'est peu, mais à ce jour toujours pas réalisé.

Notre affaire à tous

les arènes

tenant au pool « mains propres » en Italie où 24 juges au total ont été assassinés à cause de leurs enquêtes, dont aussi des juges espagnols et français, comme Renaud Van Ruymbeke et d'autres. Cet appel ne réclamait rien d'autre que la fin des entraves mises par les différents États aux enquêtes diligentées par les juges, et une coopération sincère. C'est peu, mais à ce jour toujours pas réalisé.

On comprend les angoisses d'Eva Joly et de tous ceux qui se réclament d'une certaine morale sociale dans un monde qu'ils savent dominé par l'argent. Comme l'avait dit en son temps Proudhon : la propriété c'est le

vol, et dans une société qui a tenu à protéger d'abord les intérêts des possédants, la morale n'a rien à faire. Il faut bien maintenir un certain ordre social plus ou moins accepté par le plus grand nombre en période calme, les lois sont faites pour cela, mais en préservant toujours le principe que tout s'achète et se vend, y compris les hommes.

Alors le combat de tous ces juges qui essaient de faire respecter aux puissants les règles qui ont pourtant été édictées pour les protéger est certainement un combat courageux et sincère. Mais il est malheureusement sans issue dans le cadre de cette société. Au fond d'ailleurs ils le savent bien eux-mêmes et ils ont le mérite de le poursuivre quand même. Quant à moraliser réellement la vie sociale, ce ne sera vraiment possible qu'à condition de bouleverser l'ensemble de l'édifice, avec son pouvoir, ses lois, pour le reconstruire sur la base de la propriété collective des moyens de production et de la satisfaction des besoins de tous, donc sans parasites, sans escrocs et sans corruption, celle-ci même n'ayant plus de sens.

Paul SOREL

**Philippines**

La prise d'otages de Jolo

# GUÉRILLAS ET RÉPRESSION RANÇON D'UNE SITUATION COLONIALE

L'affaire des otages de Jolo vient de rebondir, au moment où on la croyait proche de son épilogue, à la suite de l'intervention de l'armée philippine contre les guérilleros preneurs d'otages du groupe Abu Sayyaf. Une affaire de prise d'otages qui rappelle que, depuis la Deuxième Guerre mondiale, les Philippines ont été parmi les pays de l'Asean (Association des pays du Sud-Est asiatique) où a existé, et continue d'exister une longue tradition de mouvements de guérillas.

## Des années de guérillas

A l'origine de ces guérillas, il y a bien entendu toute l'histoire du pays qui a subi trois siècles de colonisation espagnole (le nom de cet archipel avait été choisi pour honorer le roi d'Espagne Philippe II), relayés par la colonisation des Etats-Unis de 1898 à 1946. De la domination espagnole il reste une prédominance de la religion catholique, et de la présence américaine l'usage de l'anglais comme langue des échanges.

Bien des traits de la société philippine rappellent ceux de la société sud-américaine, notamment la concentration du pouvoir économique et politique entre les mains d'une oligarchie de grands propriétaires terriens qui s'appuie sur des clans régionaux avec leur réseau clientéliste.

La chute du dictateur Marcos en 1986 n'a mis un terme ni à la

domination des grands propriétaires, qui ont su faire avorter toutes les tentatives de réformes agraires aussi timides soient-elles, ni à la corruption. La soif de terre et la corruption du régime continuent d'alimenter les différents mouvements d'opposition armés.

D'autres facteurs jouent également : géographiquement, le pays est fractionné en plus de sept mille îles, dont 900 « seulement » seraient habitées. On y parle onze langues et près de 90 dialectes. Ce fractionnement est cependant moins grand que ces chiffres ne semblent l'indiquer puisque 90 % du territoire habité se concentre sur une dizaine d'îles. Mais les moyens de communication insuffisants ajoutent au morcellement du pays, tandis que les voies maritimes sont privilégiées : aucun point du pays n'est à plus de 120 km de la mer.

Il n'y a pas que les groupes de guérillas à être armés. La plupart des notables entretiennent ne serait-ce qu'un groupe d'hommes de main destinés à éliminer d'éventuels opposants, par exemple en période électorale. En 1993, les autorités philippines estimaient qu'il existait plus de 500 armées privées. Le gouvernement d'alors, celui du président Ramos, avait décidé de les démanteler. Il en resterait encore une... bonne centaine, sinon plus.

A cette époque, le gouvernement a également essayé de trouver une solution vis-à-vis de la plus ancienne guérilla du pays, celle du Parti Communiste, en signant des accords avec les mouvements les plus représentatifs tandis qu'il assimilait les plus marginaux à des délinquants pour les écraser militairement.

Mais la « manière forte », telle que l'a employée l'armée philippine, notamment entre 1986 et 1994, a entraîné le déplacement de près de deux millions de civils.



En 1988, l'armée fait s'allonger des suspects de sympathie en faveur de la guérilla communiste de la « Nouvelle Armée du peuple ».

Le bombardement, les tortures, les exécutions de ces populations ont été le plus sûr moyen de fournir de nouvelles recrues aux différentes guérillas. Et, bien sûr, rien n'a été fait pour régler la question agraire (question sensible parmi la guérilla communiste) ni pour remédier à la situation de seconde zone dans laquelle s'estime placée la population du Sud philippin (la base des rébellions musulmanes). Enfin, la corruption de l'armée a entraîné des frondes de jeunes officiers en mal d'avancement.

## Guérillas communistes et guérillas musulmanes

Historiquement, la guérilla la plus ancienne est celle du Parti Communiste philippin. Celui-ci, né en 1930, a commencé la lutte armée contre les Japonais en 1942, sous le nom de « Huk » (abréviation de Hukbakhap, qui signifie

Armée populaire antijaponaise). Celle-ci regroupait des troupes essentiellement paysannes et comptait 10 000 hommes en armes à la fin de la guerre. L'occupant japonais n'était pas sa seule cible, elle s'attaquait aussi aux propriétaires terriens et à leurs hommes de main. Après une courte période de deux ans, où elle tenta de trouver une voie parlementaire, elle reprit le maquis en 1946. Décapitée à deux reprises, elle déposa les armes en 1957.

Mais au début des années soixante, de jeunes étudiants relancèrent le Parti Communiste. En 1968, son principal animateur, Sison, se rapprocha du maoïsme et la guérilla reprit en 1969. La proclamation en 1972 de la loi martiale par Marcos lui donna une véritable impulsion. Elle prit de l'ampleur dans les années quatre-vingt en commençant à ce moment à s'orienter plutôt vers les villes. La chute de Marcos et l'arrivée au pouvoir de la dirigeante de l'opposition d'alors, Cory Aquino, entraînèrent la libération de Sison, emprisonné, un cessez-le-feu et le début de pourparlers. Puis il y eut de nouvelles tensions et la marginalisation de ceux qui poursuivirent la lutte armée.

Les guérillas du Sud du pays, en revanche, se réclament de l'islam. La première est apparue en 1966 avec la création de la MNLO (Organisation nationale de libération des Maures). Elle représentait une réaction des mouvements d'opposition musulmane aux migrations venues du nord de l'archipel. Dirigée par des notables locaux, elle avait au début une expression pacifique. L'intervention du

gouvernement central envenima les choses.

En 1969, des étudiants créaient un second mouvement, le Front national de libération des Maures (MNLF), en rupture avec le premier jugé insuffisamment radical. En 1972, eux aussi furent galvanisés par la loi martiale de Marcos. En 1976, il y eut une rencontre entre son épouse et Kadhafi qui appuyait ce second mouvement, pour trouver une issue au conflit armé. Un accord, signé à Tripoli, promettait l'autonomie à treize provinces du Sud. Mais la guérilla continua pour entrer en déclin au début des années quatre-vingt, ce qui entraîna plusieurs scissions et une dérive d'une partie de ses troupes vers le banditisme. Parmi ceux-ci le groupe Abu Sayyaf, apparu au début des années quatre-vingt-dix.

Le contenu de l'accord de Tripoli de 1976 constitue toujours la base d'une partie des revendications des guérillas musulmanes, pour la bonne raison qu'il est resté lettre morte. Aux revendications d'autonomie de ses provinces du Sud, le régime philippin a toujours opposé la même réponse : la dictature et la violence de la répression.

Le recours à la prise d'otages de la part des guérillas musulmanes n'est jamais qu'un terrorisme du pauvre contre le terrorisme en grand de l'armée philippine. Mais les dirigeants de l'impérialisme qui le condamnent aujourd'hui, de Chirac à Clinton, qui sont aussi les soutiens du régime et de l'armée philippine, en partagent la responsabilité avec le régime de Manille.

Jacques FONTENOY

## LE GROUPE ABU SAYYAF

Fondé par Abdurak Abubakar Janjalani, le groupe Abu Sayyaf disposerait de quelques centaines de guerilleros et d'un millier de sympathisants essentiellement dans les îles de Basilan et des Sulu. C'est à la suite d'une précédente offensive de l'armée qu'il a installé son quartier général dans l'île de Jolo. Bien équipé, il recevrait ses armes du Pakistan.

Ses actions les plus courantes sont des attentats à la bombe ou à la grenade, des enlèvements

contre rançon et des raids armés contre des villes. Ses cibles préférées sont les forces armées de l'Etat philippin, les religieux étrangers (il exige par exemple le départ de tous les missionnaires chrétiens du Sud des Philippines) ainsi que les populations chrétiennes.

Ses actions ont été condamnées par à peu près tout le monde y compris par les autres mouvements musulmans de guerilleros qui, bien sûr, estiment ses agissements

« contraires aux principes du Coran ».

Le groupe Abu Sayyaf réclame que l'accès aux zones de pêche soit interdit aux navires étrangers, souhaiterait un système de troc comme forme de commerce, ainsi que la levée des sanctions contre la Libye. Ce sont ces bonnes relations qui, semble-t-il, ont placé la Libye en situation de faire jouer ses « bons offices » et d'obtenir la libération d'une partie des otages.